

tribune

socialiste

HEBDOMADAIRE
DU PARTI SOCIALISTE
UNIFIE
N° 480, 1,50 F
JEUDI 14 JANVIER 1971



**La grande
peur des
oppresseurs**

Au sommaire

● Municipales

A la veille des élections, la D.P.N. publie sa plate-forme où est défini le rôle que les municipalités ont à jouer pour se mettre au service des travailleurs. (Pages 9 - 10 - 11 - 12).

● U.N.E.F.

« Les conditions de solution de la crise du mouvement étudiant sont totalement extérieures désormais à l'U.N.E.F. »

Telle est la conclusion que son Bureau national, démissionné, a tirée de sa propre expérience. (Page 14.)

● Espagne

La répression franquiste ne fait pas désarmer les travailleurs espagnols. La grève que les ouvriers de l'entreprise « Harry Walker », à Barcelone, ont récemment soutenue en témoignage (P.8).

● Cameroun

Après les six de Burgos, six Camerounais ont été condamnés à mort par le gouvernement de Yaoundé. Henri Beley nous dit dans quelles conditions (P. 20).

TRIBUNE CULTURELLE



Le grand guignol et le comédien

Alain Moutot

Se payer la tête du Führer et traiter en énorme farce, la sanglante épopée du nazisme est une idée qui a tenté à maintes reprises les réalisateurs de films. Point n'est besoin de gloser longtemps sur l'origine juive de ces metteurs en scène et leur opinion politique libérale. En pleine guerre, Charlie Chaplin dans « Le Dictateur » et Ernst Lubitch dans « To be or not to be » n'ont pas voulu être absents du combat antifasciste. Intensément concernés par le sujet, l'humour leur paraissait le moins mauvais moyen de faire l'économie de lamentations et de plaintes qui de toutes façons seraient restées sans rapport avec l'énormité de la catastrophe.

C'est en droite ligne de cette sorte de tradition que se situe le dernier film de Jerry Lewis ; mais « Ya ya mon général » (Which way to the front ?) ne jouit pas de cette puissance d'impact sur l'immédiate actualité. Jerry Lewis l'a bien senti et pour cette raison toute la première partie de son film semble se passer en 1970. Ceci lui permet par la même occasion de souligner la permanence du message antiraciste.

Auto-portrait

Brendan Byers est un multimillionnaire qui possède tout et peut tout acheter. Mais son immense désir de grandeur se heurte au moment où il veut s'en aller en guerre contre l'Allemagne à un fait imprévu et ridicule : il est réformé. Comme rien ne doit lui résister, il décide purement et simplement de faire sa propre guerre, de constituer sa propre armée. Tous les éléments de sa puissance sont mis à contribution, sa propriété devient camp d'entraînement, son terrain de golf champ

de tir et c'est sur un yacht chargé de caviar, d'un commando de spécialistes et de jolies filles qu'il va tenter de forcer le blocus que les nazis ont instauré dans le Nord de l'Italie.

On aura vite fait de déceler derrière la photographie du millionnaire Byers le négatif du portrait de Jerry Lewis : celui qui pense qu'un film doit être l'œuvre d'un seul homme, du producteur indépendant qui a monté sa propre maison à l'origine de son immense fortune, de l'exploitant qui dispose du plus grand nombre de salles de projection aussi bien aux U.S.A. qu'en Italie. Mais cette omnipotence est aussitôt tournée en dérision car Byers-Lewis porte en lui toutes les tares de la société qui le soutient : mépris, chauvinisme, corruption, gâtisme et infantilisme. Pour Lewis le film est une manière de faire le point : Américains arrivés au plus haut fait de ce que le système peut lui permettre il nous suggère avec beaucoup de modestie qu'il en personifie les failles et travers. Mieux, en incarnant la logique capitaliste menée à son terme, il la détruit. Ainsi le pitre convie les contestataires et les critiques au jeu de son propre massacre.

Artistes et modèles

Mais les armes de son génie comique Lewis les fourbit pour s'en servir en expert dans la satire du nazisme. Byers a été débarqué derrière les lignes allemandes à Monte-Vecchio. Profitant de sa ressemblance avec le général Kesselring, le stratège « tout azimut » de Hitler, il va donner ordre au front allemand de se replier devant les troupes américaines qui n'en croient pas leurs yeux. Jerry Lewis flétrit au passage l'obéis-

sance hiérarchique qui transforme en véritables marionnettes les nazis et le refus de l'évidence que manifeste l'état-major américain plus préoccupé par un match de base-ball interarmées que de stratégie.

Sur deux plans intimement liés, le film exprime à la fois quel peut être le métier du comédien et les péripéties du modèle imité : Byers-Kesselring va être chargé par l'état-major allemand de placer un cartable chargé d'explosifs sous la table de Hitler dans son blockhaus qui lui sert de Q.G.

La rencontre d'Hitler et de son fidèle, véritable ballet sur la folie des grandeurs, illustre bien le rêve de Jerry Lewis de régler des comptes à armes égales avec le grand guignol dictateur. Le défi se veut délibérément agressif : « J'ai choisi d'être agressif dans la peur », dit volontiers Jerry.

« To be or not to be » constituait une profonde réflexion entre le théâtre joué et le drame vécu « Ya, ya, mon général » est le film du parallèle entre le comédien et le modèle. Avec Jerry Lewis en une vertigineuse agilité, comédie de geste et comédie de langage se relaient ou se juxtaposent devant le spectateur averti par avance, du genre de l'exercice qui va être exécuté devant ses yeux.

La performance de l'acteur éblouit. Malheureusement les promesses contenues dans les intentions du metteur en scène ne sont pas toutes tenues. En effet, Jerry Lewis déclarait que c'était « son film le plus sérieux par rapport aux notions de guerre, de patriotisme, de racisme ». Sur de tels thèmes, nous aurions dû avoir un chef-d'œuvre.

tribune

socialiste

Hebdomadaire
du P.S.U.

Directeur Politique
Jean-Marie Vincent

Secrétaire de la Rédaction
Philippe Guyot

Comité de Rédaction
Jean-Louis Auduc, Henri Beley, André Bielany, Gilbert Chantaire, Michèle Descolonges, Gérard Féran, Jacques Ferlus, Jacqueline Giraud, Christian Guerche, Gilbert Hercet, Jean Morel, Dominique Nores, Lucien Saintonge, Bernard Sizaïre.

Directeur
de la Publication
Guy Degorce

Rédaction - Administration
54, Bd Garibaldi
PARIS (15^e)
Téléphone :
Administration : 783-19-20
Rédaction : 566-45-64

Abonnements
6 mois 22 F
1 ans 43 F
de soutien à partir de 80 F
C.C.P. 58 26 65

S.A. Imprimerie Editions Moriamé,
61 rue du Fg-Poissonnière, Paris 9^e

Le présent numéro est tiré
27 000 exemplaires

PANTHÉON

13, rue Victor-Cousin

ODE. 15-04

Permanent de 14 h à 24 h

Fantasia chez les ploucs

Un film de Gérard Perez avec
Lino Ventura, Mireille Darc,
Jean Yanne et la participation
de Jacques Dufilho.

La gangrène

Jean-Marie Vincent

Dans le mouvement ouvrier international on reste souvent incrédule devant les manifestations d'antisémitisme qui viennent de pays qui se réclament du socialisme. On se dit que ça ne peut pas être aussi grave que ne l'affirment les journalistes de la grande presse d'information ou les porte-paroles des organisations sionistes. Et pourtant les faits sont là. Après la guerre des Six jours (1967) on a vu se déchaîner en Pologne une véritable chasse aux sorcières contre les communistes ou les fonctionnaires d'origine juive sous le couvert de la lutte contre le sionisme. En U.R.S.S., pays qui se veut la métropole du socialisme mondial, les autorités organisent des procès déshonorants comme celui de Leningrad (on ne les connaît sans doute pas tous), tolèrent, quand elles ne suscitent pas directement, des libelles prétendument antisionistes, en réalité antisémites, de la façon la plus caractérisée.

Le poison du racisme

Sans doute les dirigeants soviétiques ou polonais se défendent-ils d'être des racistes. Ils ne disent pas que le comportement des juifs est déterminé par une sorte de fatalité biologique (thèse nazie) et ils n'ouvrent pas à l'intention de leurs concitoyens d'origine israélite des camps d'extermination. Mais cela suffit-il vraiment à les absoudre ? N'y a-t-il pas racisme dès qu'un groupe particulier est discriminé à cause de ses caractéristiques culturelles ou religieuses, dès que l'on tente de le présenter comme l'incarnation de tendances dangereuses pour la société, dès que l'on cherche à pousser ses membres à le désavouer ou à le quitter ? La présence de juifs à de hauts postes de responsabilité dans l'Etat ou le parti ne change donc rien à l'affaire.

Cet antisémitisme rampant est d'autant plus choquant qu'en Pologne et en Russie le mouvement ouvrier d'inspiration marxiste s'était distingué par la vigueur de son combat contre les

préjugés raciaux à l'époque du tsarisme. Contre les pogromes, contre les bandes de « Cents noirs » (provocateurs à la solde du pouvoir) les social-démocrates russes firent toujours front avec beaucoup de courage, c'est-à-dire sans se laisser impressionner par l'antisémitisme de certains secteurs de la classe ouvrière. La Révolution d'octobre 1917 fut d'ailleurs pour les juifs de Russie un acte libérateur et l'Internationale communiste à ses débuts fut d'une particulière intransigeance contre les manifestations d'antisémitisme, même celles qui étaient en apparence les plus anodines.

Une dégénérescence et ses raisons

Comment expliquer, alors, ces comportements dégénérés des dirigeants polonais ou soviétiques ? Ils ne sont certainement pas dus à la lubie de quelques individus, car ils traduisent toute une politique et s'appuient sur le fonctionnement régulier d'un appareil. En réalité, ils sont l'expression de la dégénérescence du pouvoir révolutionnaire, de la dégradation de ses rapports avec les masses et de sa transformation en une machine à opprimer. Déjà sous Staline la bureaucratization progressive du parti et de l'Etat s'était accompagnée d'une montée de l'antisémitisme. Il était, en effet, tentant de présenter les opposants dont beaucoup étaient des intellectuels juifs (Trotsky, Zinoviev, Kamenev, Radek, etc.), comme des êtres apatrides, coupés du peuple, pour détourner l'attention du bien-fondé de leurs critiques. En s'appuyant, en outre, sur les préjugés latents d'une partie des ouvriers, des paysans et des petits-bourgeois, on pouvait en faire des boucs-émissaires pour les difficultés économiques de la période des premiers plans quinquennaux (disette, bas salaires). Tout cela culmina dans les tragiques procès de Moscou de 1936-1938, dans le prétendu complot des blouses blanches en 1952 (mise en accusation de médecins juifs), dans l'ignoble procès Slansky en Tchécoslovaquie. L'antisémitisme le plus hy-

pocrite et le plus honteux, parce que paré d'oripeaux révolutionnaires, était devenu un moyen de gouvernement.

L'issue

Aujourd'hui on n'en est heureusement plus à ces sommets d'infamie. Le cauchemar est un peu moins sombre (les condamnés de Leningrad ne seront pas exécutés). Mais le pouvoir qui se dit soviétique s'empêtre lui-même dans ses contradictions. Pour avoir dénié aux juifs soviétiques leur autonomie culturelle et religieuse, pour avoir fait de chacun d'entre eux un suspect en puissance, il a créé les conditions d'une opposition massive de la communauté juive. Contre cette opposition, il réagit par les seuls moyens qu'il connaît : la répression policière et judiciaire. De cette façon les Brejnev et compagnie se font les meilleurs agents recruteurs du sionisme dans leur propre pays. Golda Meir et Moshé Dayan n'ont effectivement qu'à se féliciter de cette stupidité bureaucratique, car d'ici peu une grande partie des juifs d'Union soviétique réclameront leur émigration vers Israël. Moscou ne peut évidemment pas y consentir sous peine de mettre en danger ses positions dans le monde arabe.

Pour sortir de ce cercle vicieux, il n'est qu'une seule voie : celle de la démocratie socialiste, celle qui assurera à chacun, juif ou non juif, le droit d'être un homme responsable, libre de ses choix, mais aussi solidaire de ses compagnons de travail. Il ne peut être question de traiter en soi, isolément des autres, le problème des juifs, mais de saisir l'antisémitisme comme l'expression d'un mal qui gangrène tout le corps social. Il faut revenir aux promesses et aux espoirs de la Révolution d'octobre 1917, lorsque les juifs de Russie n'étaient pas placés devant le choix ou bien d'accepter l'oppression ou bien de devenir les complices de l'oppression du peuple palestinien. La lutte contre l'antisémitisme n'est pas à séparer de la lutte pour le droit à l'autodétermination des nationalités opprimées. □

Vient de paraître

« Le Peuple français »
Revue d'histoire populaire faite par des enseignants pour les enseignants et les lycéens.

Au sommaire du n° 1

- « Le colonialiste Jules Ferry »
- « Les croquants »
- « Lutttes et littératures populaires »

Le numéro 2 F

Versements Alain Delale.

C.C.P. Paris 2.091.25

Les "déblocages" de Chaban-Delmas

Gérard Féran

Le capitalisme français, ce n'est un secret pour personne, est en proie à des contradictions importantes qui ont provoqué la crise de 1968 et dont il ne s'est pas encore remis. Ses défenseurs les plus intelligents ont alors compris que seule une politique de transformation assez poussée du système et de son fonctionnement pourrait leur éviter, par la suite, semblable mésaventure. Aussi des idées « audacieuses » des sociologues et économistes français, directement inspirées par la pensée néo-capitaliste américaine se sont-elles muées en programmes pour les courants les plus avancés de la bourgeoisie française.

C'est ainsi que le sociologue Michel Crozier devait par la grâce du Premier ministre avoir l'avantage douteux de voir son analyse sur la « société bloquée » promue au rang des poncifs officiels.

Sa réflexion extrêmement révélatrice des mutations idéologiques de la bourgeoisie française peut donc être aujourd'hui critiquée également sous l'angle de son début d'application politique.

A cet égard le récent article de Jacques Chaban-Delmas paru dans la « Revue des Deux Mondes » sur « les jalons vers une nouvelle société » vaut la peine qu'on s'y arrête de ce double point de vue idéologique et politique.

"Le phénomène bureaucratique"

L'article du Premier ministre avoue donc sa paternité intellectuelle par des termes et des formules qui ont fait la célébrité de Crozier. En matière de décentralisation et de « relations sociales » elle s'axe en effet sur l'idée maîtresse de l'auteur du « Phénomène bureaucratique » : substituer « à la relation hiérarchique anonyme, formelle et vague, le dialogue personnel, direct, concret et sanctionnable ».

Derrière cette formule banale se profile en réalité un problème capital : la modification de la rationalité capitaliste. Pourquoi ? Non pas comme le croient trop naïvement certains du fait d'une générosité sociale de nos gouvernants désireux de racheter par la « participation », « le dialogue » et la « responsabilité de chacun » plusieurs siècles d'exploitation capitaliste.

La réalité est plus prosaïque : la

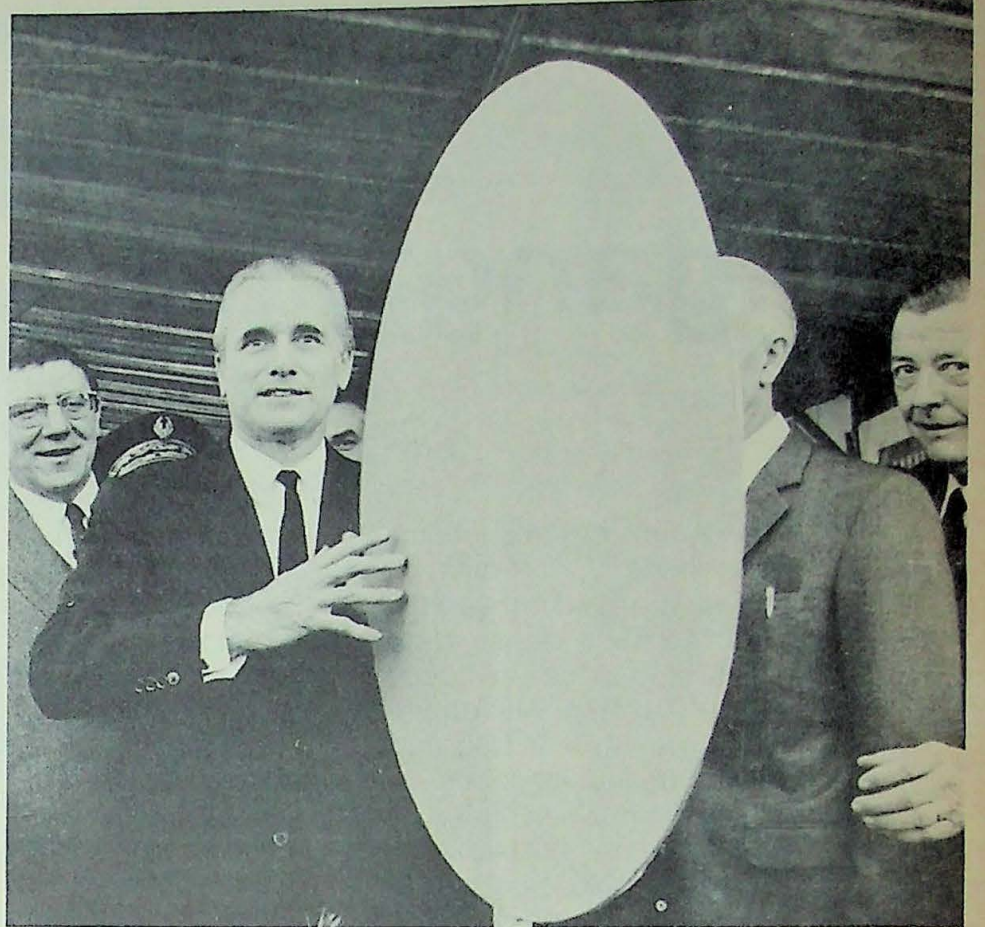
lourdeur du système politique français, son blocage administratif et sa sclérose économique font courir au capitalisme de notre pays des risques sans précédents, à l'heure où il ne peut plus échapper à la concurrence internationale. Ce risque pour Chaban-Delmas c'est la non-efficacité, c'est-à-dire la non-rentabilité du système économique. Elle tient pour une part à des lois générales du développement capitaliste, mais aussi à des caractères spécifiques de la société française. Une loi générale d'abord. Pour se survivre le capitalisme est obligé de modifier sa base sociale. Après avoir produit et permis l'ascension d'une petite et d'une moyenne bourgeoisie, il est amené à la renier quand il rentre dans sa phase de grande concentration. Phénomène classique mais extrêmement délicat sur le plan social et politique car un régime ne peut impunément perdre ses soutiens traditionnels.

En France cependant, ce passage que nous vivons depuis les années soixante s'accompagne de difficultés particulières que Crozier a relativement bien analysées. Elles tiennent à ce qu'il a, en 1963, qualifié comme un « phénomène bureaucratique ». Alors que le capitalisme américain après la crise de 1929, se voyait conduit à une profonde transformation de ses méthodes de gestion, la bourgeoisie française, quant à elle, continuait de se caractériser par l'intransigeance et l'incompétence de son patronat.

Aussi n'est-il pas étonnant de constater que notre pays n'ait pas vu s'installer des procédures régulières de négociation sociale et que la classe dirigeante ait conservé plus qu'ailleurs une idéologie fondée sur l'autorité, la distance et l'émulation individuelle que le système scolaire devait profondément renforcer. Nous ne chicanerons donc pas Crozier sur le diagnostic d'une société bloquée par sa stratification et sa centralisation. Mais ce gigantesque système d'« autodéfense » où les dirigeants ne rencontrent pas ceux qui subissent leurs décisions et où les inférieurs peuvent critiquer le pouvoir sans l'exercer, ne peut pas être dissocié du type de rationalité du capitalisme traditionnel.

La fin et les moyens

Or, aujourd'hui, tout en gardant la même rationalité, ou plutôt la



Agip

même irrationalité des fins, c'est-à-dire le profit, le capitalisme français est conduit à transformer la rationalité de ses moyens.

De là d'ailleurs cette insistence de Crozier reprise par Chaban-Delmas à dénier à la société française toute crise idéologique portant sur ses finalités.

Ainsi réduite au rang des « opinions », l'idéologie et finalement la politique n'est plus dangereuse et permet au Premier ministre d'ouvrir toutes grandes les portes de la « société pluraliste » (Marcellin où es-tu ?).

Gagner les intellectuels

Il reste que les dissertations du chef du gouvernement ont comme caractéristique d'être avant tout idéologiques au sens que Marx donnait à ce mot dans « Idéologie allemande » : c'est-à-dire qu'elles ont essentiellement pour objet de **masquer la réalité des rapports de production**. En vertu de quel tour de passe-passe la nouvelle société transforme-t-elle en effet le patronat et la classe ouvrière en « partenaires » ? La plus-value que l'on sache, est toujours prélevée sur le travail collectif des seconds pour le plus grand avantage des premiers. La juridiction du droit de propriété donne toujours aux capitalistes la propriété des moyens de production.

Le travailleur manuel ou intellectuel est plus que jamais dans une situation, où ayant à vendre

sa force de travail, il est dans une situation de dépendance vis-à-vis de son employeur et dans l'impossibilité de contrôler l'utilisation qui est faite de son travail. Et si la négociation est un des liens de la lutte de classes elle n'en n'est pas sa négation.

Aussi, si le gouvernement actuel prend tant de soin à paufiner d'un nouvel habillage idéologique l'existence perpétuée de l'exploitation de classes, c'est qu'il sait que sa tentative de déblocage et de réadaptation du système socio-économique est extrêmement risquée. Car dans toutes les périodes de crise d'où peuvent surgir d'importantes potentialités révolutionnaires la bourgeoisie et le prolétariat se livrent toujours une intense lutte idéologique pour tenter notamment de se gagner les intellectuels. Dans un pays où, nous le savons, les erreurs du Parti communiste les ont souvent détournés du combat socialiste, il nous faut prendre au sérieux cette lutte face à une bourgeoisie qui sait aujourd'hui y investir une grande part de ses forces. □

TRIBUNE SOCIALISTE

Abonnements

6 mois 22 F

1 an 43 F

Soutien à partir de 80 F

54, boulevard Garibaldi - Paris (15^e)
C.C.P. Paris 58.26.65

Le remaniement de la pollution

Le régime et les princes qui nous gouvernent, aiment volontiers faire croire que leur première préoccupation est le sort de leurs administrés. C'est ce qu'ils ont encore voulu démontrer lors du dernier remaniement ministériel. De façon spectaculaire, le pouvoir a créé un ministère de l'environnement confié au secrétaire général de l'U.D.R., Poujade, dont on a pu apprécier « l'ouverture d'esprit » depuis juin 1968. Mais que peut-on attendre de concret d'une telle création ? La simple définition des compétences du nouveau ministère pose déjà de redoutables problèmes, car il devra les disputer à quatorze ministères aux traditions déjà longues. Par ailleurs le nouveau ministre n'aura pas beaucoup de fonds à sa disposition et l'on peut douter qu'il se montre particulièrement sévère pour le grand capital. En somme, on prétend officiellement mettre fin à des « nuisances » avec des moyens dérisoires et sans s'attaquer à leurs causes, c'est-à-dire à l'utilisation

capitaliste de la nature, des hommes et de la technique. La religion du profit entraîne la dégradation du cadre de vie, mais vive tout de même le profit. Dans cette affaire on gagnera seulement de voir M. Poujade encore un peu plus souvent à la télévision.

Quant au reste, n'en parlons pas ! Apparemment le passage de M. Duhamel aux Affaires culturelles pour raisons de santé, semble indiquer que ce ministère n'est plus qu'une sorte de maison de retraite dorée (au grand dam de ceux qui dépendent de lui). Et disons que les paysans prolétariens ou paupérisés ne se porteront pas mieux d'être sous la houlette de M. Cointat.

Espérons que le prochain remaniement n'est pas pour bientôt, car au train où vont les choses (41 portefeuilles), nous risquons de dépasser très vite la cinquantaine. Tout cela coûte cher. C'est un pululement qui pollue notre atmosphère. □

Lyon

Un juge gênant

Rémy Grillault

Il existe un malaise profond dans les services de la police lyonnaise, que certaines affaires récentes avaient entretenu (acquiescement de Devaux après plusieurs années de prison ; acquiescement après dix-sept mois d'incarcération de Raton et Munch, soupçonnés d'avoir écrasé, en mai 1968, le commissaire Lacroix au cours d'une manifestation...). Dans tous les cas, les prévenus étaient revenus sur leurs déclarations faites en cours d'interrogatoire. Ce malaise, brusquement, s'est aggravé.

L'ouverture, par le parquet de Lyon, d'une enquête judiciaire à la suite de l'interrogatoire d'un prévenu par certains membres de la police, a jeté le désarroi dans les rangs des policiers qui admettent peu d'être ainsi contrôlés par le pouvoir judiciaire.

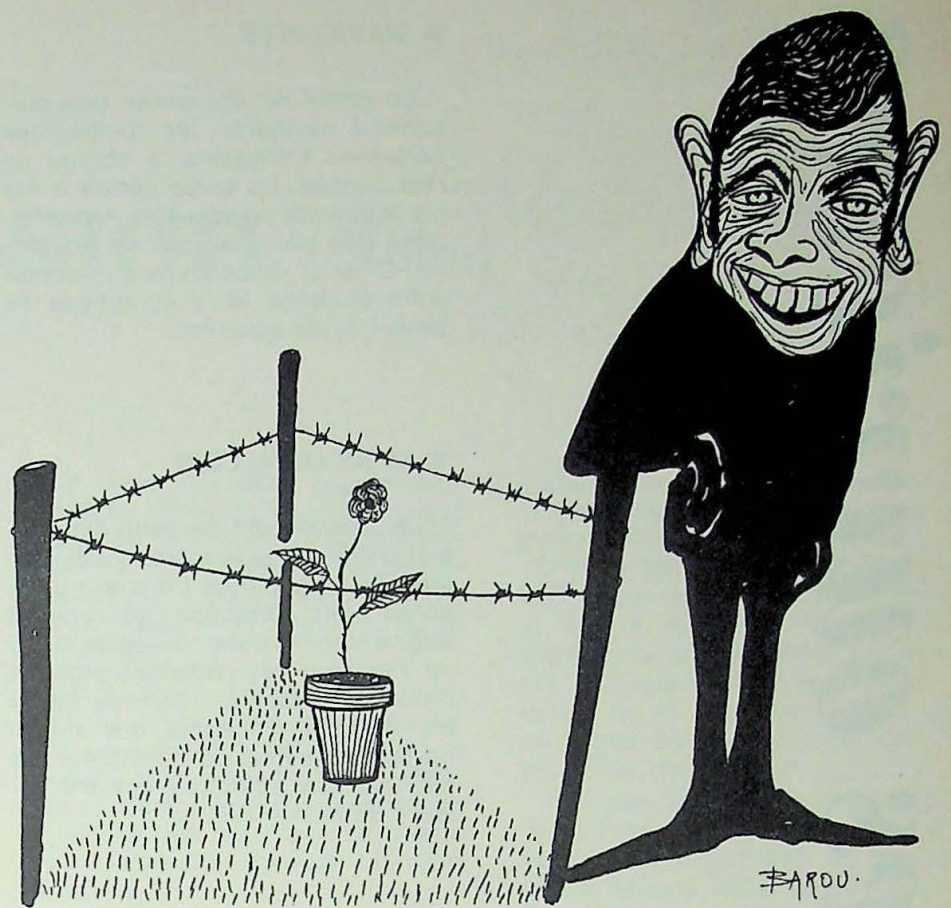
La victime de ces policiers est un assassin. Un homme qui a commis un crime crapuleux, en abattant froidement, le 13 décembre 1970, un chauffeur de taxi lyonnais, d'une balle dans la nuque. Ce meurtre avait suscité dans la région une émotion considérable. Une prime avait été offerte à quiconque retrouverait l'homme, tan-

dis que les collègues du chauffeur de taxi menaient leur propre enquête.

Le meurtrier, Tahar Lamri, fut rapidement retrouvé par le groupe de répression du banditisme du service régional de police judiciaire. Il était de nationalité algérienne. Très rapidement, il avoua son acte.

Mais au magistrat instructeur devant lequel il a été déféré, le juge Chamouton, il s'est plaint d'avoir été maltraité, et notamment battu par les policiers sous la plante des pieds. Un médecin légiste, appelé par le juge, examina le prévenu et constata formellement des traces de coups.

Le processus judiciaire se déclencha alors. En vertu de l'article 119 du code de procédure pénale, le magistrat instructeur ordonna la poursuite de l'enquête. Les policiers du service incriminé ont été interrogés. Les locaux dans lesquels Tahar Lamri a été détenu après son arrestation ont été visités par le procureur général de la République près la Cour d'appel de Lyon. Les résultats de l'enquête en cours devraient être connus dans les prochains jours.



Le ministre de la protection de la nature.

Voilà, pour une fois, le processus de la justice mis en route. Cette prise de position du parquet de Lyon, qui semblerait normale dans tout régime démocratique, reste cependant exceptionnelle en France. En bien des cas, le juge d'instruction, unique recours des victimes de l'arbitraire policier, s'avère être hésitant, timide, peu enthousiaste à prendre en considération leurs doléances.

Quand la justice réagit, c'est au tour des policiers, pour qui le cas Tahar Lamri ne constitue qu'un épisode des interrogatoires de commissariats, d'être surpris. Le suspect était algérien.

L'opinion réclamait une tête. L'homme avait avoué son crime. Pourquoi ne pas résister au plaisir de prolonger l'interrogatoire ? Qui le leur aurait reproché, avaient-ils pensé, ces policiers trop zélés ? Le suspect lui-même : innocent, il aurait été trop heureux de s'en tirer à si bon compte. Coupable, ces allégations n'auraient pas fait le poids avec la parole d'un fonctionnaire assermenté. Voilà comment on prépare un détenu à être jugé, dans notre pays.

Mais à Lyon, cependant, Tahar Lamri s'est plaint parce qu'il avait avoué sans peine. Et un magistrat a fait son devoir, parce qu'il avait une haute opinion de son rôle de juge d'instruction.

Ce qui est paradoxal, c'est que devant la multiplicité de ces exécutions, le pouvoir judiciaire hésite encore à prendre, dans chaque cas, les mesures qui s'imposent pour protéger le citoyen pendant la période des interrogatoires de police, quand les textes de loi qui leur permettraient d'agir sont présents. Sans doute ne faut-il voir là que le surcroît de travail qu'entraîneraient à ces magistrats harassés les formalités dictées par la loi. Pourquoi, cependant, les juges

d'instruction ne visitent-ils pas systématiquement, comme le leur recommandent les textes de procédure pénale, les locaux de police au moment des demandes de prolongation de garde à vue ? Ils pourraient ainsi s'assurer du sort réservé à chaque détenu.

Quant à la police lyonnaise, cette affaire supplémentaire la discréditera davantage auprès de l'opinion publique. Celle-ci avait déjà peu apprécié les « témoignages forcés » déposés par des officiers de police au procès Munch-Raton. Encore moins populaire a été cette lettre de menaces écrite, après coup, à chacun des jurés.

On peut toutefois se demander si cela suffira à faire aboutir les conclusions de l'enquête, ou si le dossier, comme tant d'autres, ira rejoindre sans tarder les archives des annales judiciaires. Si cela devait arriver, on se demanderait dès lors où se trouvent les protections des libertés individuelles contre les méthodes de certains éléments de la police.

Il reste enfin à savoir si, des suites étant données à cette affaire, c'est le parquet de Lyon qui prendra l'affaire en main et la portera devant les tribunaux. Les dossiers peuvent être encore récupérés par les services de police, comme ce fut le cas de la plainte formulée par plusieurs de ces jurés du Rhône qui avaient acquitté Raton et Munch quand ils reçurent la lettre de menaces. En irait-il alors de même que pour le dossier de l'Inspection générale des services, cette police de la police, qui a été déposé sur le bureau du ministère de l'Intérieur ? Ce dossier contiendrait les noms très précis des personnes qui ont fourni le papier à en-tête sur lequel furent griffonnées les menaces anonymes. Au fait, on attend toujours, Raymond Marcellin. □

● NAVIGANTS

La grève de 48 heures des personnels navigants des compagnies aériennes françaises, a obtenu un réel succès. Le trafic aérien a été pratiquement paralysé, la quasi totalité des travailleurs étant en grève. Ceux-ci demandent que soient enfin étudiées leurs conditions de travail et de salaires.

● LILAS-LEVALLOIS

Les travailleurs de cette ligne de métro ont cessé le travail jeudi dernier. Ils entendaient protester ainsi contre leur direction qui entend augmenter le trafic de cette ligne en imposant des cadences plus rapides au personnel. Par des tracts les comités d'usagers des transports en commun de cette ligne ont exprimé leur solidarité aux travailleurs de la R.A.T.P.

● P.T.T. PARIS-BRUNE

Vingt-neuf militants F.O. du centre de tri Paris-Brune viennent de rendre publique leur décision de quitter cette centrale. Selon eux l'attitude de F.O. n'est plus conforme à la charte d'Amiens qui se prononce pour l'abolition du salariat et du patronat. Ces militants invitent tous les autres adhérents F.O. à faire comme eux et à rejoindre soit la C.F.D.T., soit la C.G.T.

● LES POMPIERS DU B.H.V.

A l'heure où tout le monde s'inquiète des dispositifs de sécurité dans les édifices publics, la direction du B.H.V.-Flandres envisage de se séparer des deux pompiers qu'elle emploie en permanence. Le personnel n'est pas d'accord et envisage des actions pour s'opposer à cette mesure. Quant aux clients on prend bien garde de ne pas les mettre au courant.

● BEGHIN

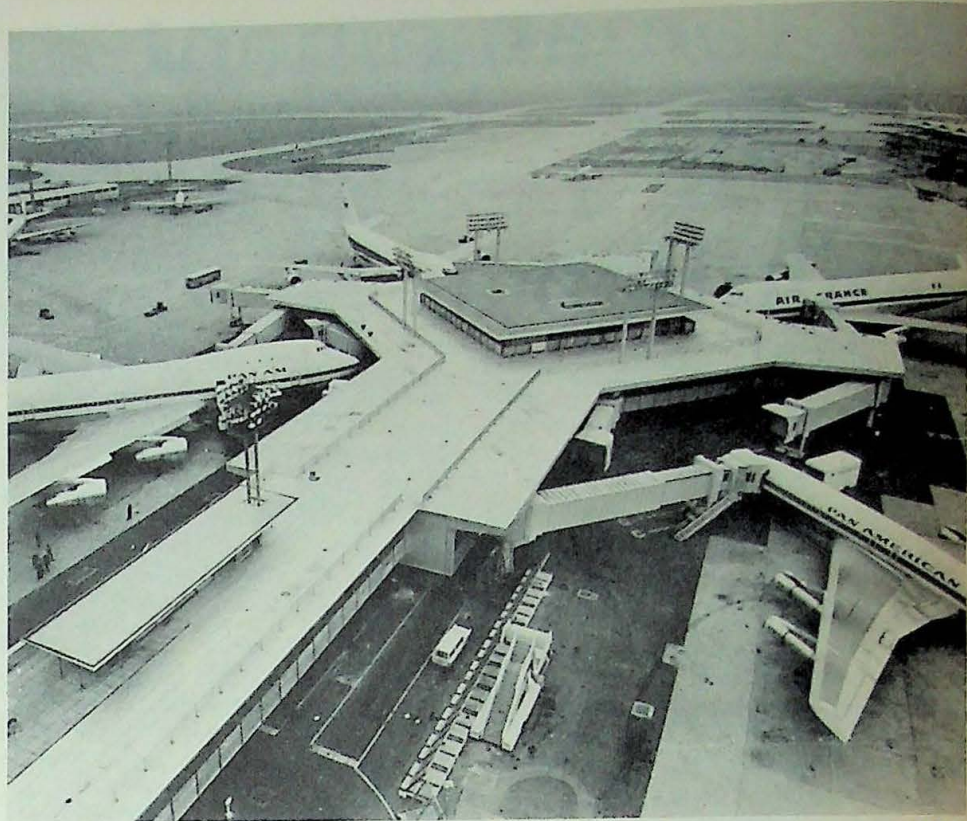
Après une grève de quinze jours les travailleurs de l'usine Beghin de Corbehem (Pas-de-Calais) ont repris le travail. Ils obtiennent une prime de fin d'année et l'ouverture de discussions sur l'établissement d'un treizième mois de salaire.

● PARLY 2

A grand renfort de publicité on avait annoncé que les boutiques du centre commercial de Parly 2 seraient ouvertes le dimanche avant les fêtes. Pour ouvrir un commerce le dimanche il faut obtenir l'autorisation du préfet (ce qui est relativement facile) et aussi celle du personnel (ce que les commerçants ont évité de faire). La section P.S.U. du Chesnay-Parly 2 a diffusé auprès des travailleurs du centre commercial un tract relatant l'intervention de Michel Rocard auprès de la préfecture et invitant les travailleurs à ne pas se rendre à leur travail le dimanche suivant. Ce qui fut fait : une boutique sur trois était ouverte et seul le patron attendait les clients qui furent bien rares. On les avait eux aussi informés de cette opération illégale.

● N.M.P.P. (Nouvelles messageries de la presse parisienne)

Une section C.F.D.T. vient de se créer dans cette entreprise de diffusion de la presse. Mais la direction ne l'entend pas de cette oreille : elle a immédiatement licencié un des responsables de la C.F.D.T. et deux autres employés du service ordinateur. □



A.F.P.



Collombert

Sur le front des luttes

Pressing-répression (suite)

De notre correspondant

Il y a un peu plus d'un an (1), un article de T.S. relatait la lutte menée contre un patron de combat à Roubaix. « Ainsi se termine cet épisode... » concluait Jacques Ferlus. Comme il le prévoyait, l'histoire n'est pas terminée : deux délégués ont été licenciés en décembre ; vendredi dernier, un cadre fonçait en voiture dans un piquet de grève.

Résumons donc le chapitre précédent. Une firme roubaisienne, les établissements Lemaire et Cie, fabrique des presses à repasser les vêtements. Le patron, un Monsieur Renaut, prétend faire le bonheur de ses ouvriers. Il paie un peu mieux que dans la métallurgie roubaisienne et les conditions de travail ne sont pas plus mauvaises qu'ailleurs. Mais il entend dominer seul à bord. Ses maîtres à penser : les capitalistes américains chez qui il achète du matériel. Résultat : avant mai 1968, sur les 265 salariés d'alors, 100 quittent l'entreprise chaque année. Licenciement ou écoeurement. Vient mai 68. Grève, implantation de sections C.F.D.T. et C.G.T. Premières élections de délégués et d'un C.E. (il n'y avait rien auparavant). Des débrayages mettent en échec les manœuvres et la répression patronale.

Episode suivant. N'ayant pu développer son « comité de défense de la liberté du travail », Renaut père (le fils travaille aussi dans l'entreprise) essaie de mettre les syndicats dans sa poche. Un de ses sbires, contremaître de son état, va parvenir à entrer dans la section C.G.T. et, par son influence, va s'employer à briser le front avec la C.F.D.T. Dans ce second syndicat, plusieurs adhérents se rangeront du côté du patron au premier « coup dur ». Mais il reste à la C.F.D.T. un noyau de militants ayant une conscience de classe et en qui les ouvriers ont confiance. Rappelons qu'il y a autant d'employés, de techniciens et de cadres que d'ouvriers.

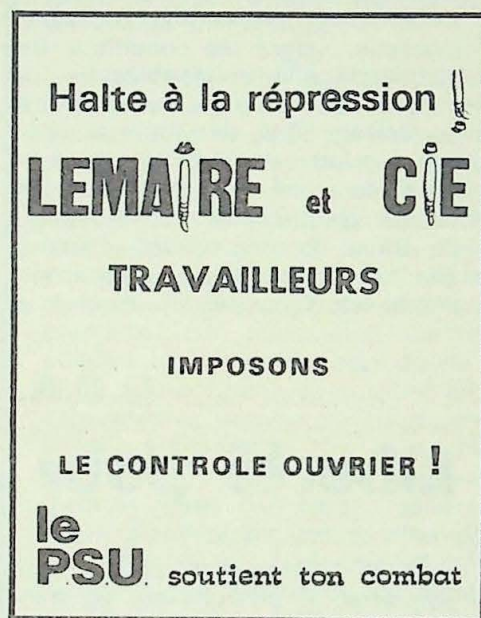
Deux délégués mis à la porte

Renaut père va donc poursuivre un double objectif : briser ce noyau et intoxiquer les ouvriers.

Une réunion du comité d'entreprise mettra le feu aux poudres. Un secrétaire à la solde du patron pond des comptes rendus tronqués, monuments de propagande patronale. Les délégués C.F.D.T. réclament la publication in-extenso

des points exposés en séance et l'application de la loi qui prévoit que l'on communique la moyenne des dix plus hauts salaires et le bilan. Niet, qu'elle dit la direction.

Le patron fait alors tirer un tract visant à dénigrer l'action des militants syndicaux. Le personnel d'encadrement le distribue pendant les heures de travail. Un agent de maîtrise tend le tract à notre camarade André Coisne, délégué C.F.D.T.



— Alors, tu es à leur solde ? lui dit André Coisne.

— J'ai des ordres, répond l'autre.

— Pendant la guerre, les SS avaient aussi des ordres.

L'agent de maîtrise va se lamenter auprès de la direction. Nous sommes le 9 décembre. André Coisne est mis à pied pour le 11 sans qu'il ait pu s'expliquer, comme le veut la loi.

Le 11 décembre, sept militants C.F.D.T. de l'entreprise et le secrétaire de l'U.L. distribuent un tract d'information à l'entrée du travail. Quand les 7 militants veulent entrer, Renaut fils les bouscule violemment pour leur barrer la route. Il appelle quelques fayots à la rescousse. Les militants parviennent à rentrer, mais l'un des sbires du patron s'est démis l'épaule en voulant fermer la porte.

Tous les sept sont mis à pied. Quant aux autres travailleurs, la direction s'entend pour les terroriser et les intoxiquer. Le chef de fabrication accuse deux délégués, André Coisne et Robert Lannoye, d'avoir démis l'épaule du sbire. Au bout de trois jours, la direction porte plainte.

Le mardi 15, dans l'après-midi, ces deux délégués sont interrogés à tour de rôle pendant plus d'une heure au commissariat. La direction les met à pied pour une durée indéterminée avec demande de licenciement.

Le lundi 21, le comité d'entreprise se réunit. Trois membres votent pour le licenciement (dont le patron), trois votent contre. Dans ce cas, selon la loi, l'inspecteur du travail devrait trancher. Qu'importe ! la direction licencie les deux délégués.

Une voiture fonçe sur le piquet de grève

Dès le début, des militants du P.S.U. sont engagés dans la lutte, au sein de la C.F.D.T. Les tracts sont distribués plusieurs fois par semaine. A chaque fois, le même scénario se reproduit. Thibaut père s'en va décoller les affiches, seul ou avec un de ses « fidèles serviteurs ». Puis, en vieux cabotin, il va jouer sa comédie devant les militants. « Voyons, vous êtes utopiques... Coisne est un dominateur... Faites attention aux voitures : je ne voudrais pas que vous subissiez un accident. » Tout ça, c'est pour la propagande interne. Renaut père veut apparaître comme le patron qui n'hésite pas à payer de sa personne et à faire face à ceux qui veulent du « mal à l'entreprise ». Moins futé que son père, Renaut fils est tout juste bon à jouer le rôle du jeune fasciste.

On l'a déjà vu à l'action le 11 décembre. Le 7 janvier, quand le P.S.U. va coller des affiches la nuit et distribuer, le matin, des tracts avec bande dessinée, Thibaut fils entreprend de photographier les militants. Une camarade lève son paquet de tracts devant sa figure. Renaut fils la bouscule et tente de lui arracher ses tracts. Elle portera plainte. Le père, quant à lui, avait décollé nos affiches et fait sa comédie habituelle.

Le lendemain, la lutte se durcit. Une soixantaine de militants de la C.F.D.T. appellent les travailleurs à la grève et forment un piquet. Ceux qui veulent travailler ne pénètrent pas en voiture dans le parking de l'usine. Ils laissent leur voiture dans la rue et entrent à pied. Peu de salariés de l'entreprise font grève. A ceux-là, il faut du courage : Thibaut père va les voir un à un en leur parlant d'un ton lourd de menaces. Puis Thibaut fils et sa bande veulent en découdre et

tentent d'arracher les banderoles. Le jeune fasciste donne un coup de poing à la figure d'un militant.

Peu de temps après, un cadre en D.S. fonçe dans le piquet de grève et heurte quatre militants. Deux d'entre eux sont projetés sur le capot. La voiture les emmène jusqu'au milieu de la cour de l'usine. Pas de blessures graves, mais des incapacités de travail.

Par ces agressions, la direction ne fait pas que montrer son vrai visage. En jetant bas le masque, elle a dévoilé aussi sa faiblesse : les nerfs commencent à craquer.

Ils craquent d'autant mieux que l'action ne se borne pas à des tracts et affiches de la C.F.D.T., du P.S.U. et de l'A.C.O. Les samedis 2 et 9 janvier, des caravanes de voitures ont sillonné Roubaix, Tourcoing et Wattrelos. Elles ont terminé leurs circuits par la maison de Renaut. La première fois, André Coisne a même sonné à la porte et a présenté sa femme et ses enfants à la femme du patron. De plus, la justice bourgeoise est maintenant saisie d'une série de plaintes portées contre la clique dirigeant les établissements Lemaire.

La lutte populaire les rend fous

Thibaut et sa bande ont pu faire régner l'oppression dans l'entreprise. Ils achètent des gens par des augmentations et des promotions à la tête du client. Ils ont même organisé un référendum bidon pour faire plébisciter le licenciement des deux délégués. Ce référendum n'a d'ailleurs pas donné le résultat escompté : 66 votants sur 168 acceptaient le licenciement. Ils ont donné un « susucre » collectif de 11.000 F au titre de l'intéressement. Ils ont aussi neutralisé la C.G.T. qui s'est contentée de publier un communiqué « appelant à la vigilance ». Ils ont aussi calomnié un technicien de la recherche avant de l'éjecter en mai 1970. Ils sont également parvenus à écoeurer un ouvrier qualifié : cet homme s'est suicidé.

Mais le despote a fait le vide autour de lui. Plus on monte dans la hiérarchie, plus on trouve des gens sans grande personnalité. La lutte populaire les rend fous. Ils ont déjà perdu la tête à plusieurs reprises. Ils la perdront encore. Leur défaite est inscrite dans les faits. Elle surviendra tôt ou tard. A nous d'agir pour qu'elle survienne le plus tôt possible.

(1) Voir T.S. du 20 novembre 1969.

La grève chez Harry-Walker

José Ruiz-Diaz

La grève menée depuis la mi-décembre par les travailleurs de l'entreprise Harry Walker suscite un large écho dans les milieux ouvriers de Barcelone où se produisent des mouvements de solidarité et où sont faites des collectes destinées à la soutenir. Cette grève a été exemplaire à bien des égards ; elle a montré en particulier à quel point le respect de la démocratie ouvrière unit les travailleurs et renforce leur résistance. Elle a montré aussi que les luttes espagnoles sont de plus en plus étroitement liées aux luttes européennes du fait même des rapports entre les industries et les milieux capitalistes qui se trouvent des deux côtés de la frontière.

Dans l'entreprise Harry Walker travaillent environ 500 ouvriers (ce qui est en Espagne une entreprise moyenne). On y fabrique surtout des carburateurs, des compresseurs et des pompes à essence. Une certaine agitation provoquée par les conditions de travail a commencé à se manifester au cours de l'automne. La présence de fumées dans les ateliers, les négligences dans l'organisation du travail (machines-outils en mauvais état, flaque d'eau dans les ateliers, etc.) provoquent des mouvements de protestation souvent à titre individuel qui entraînent des sanctions (de 15 jours à 1 mois de suspension d'emploi et de salaire). D'autre part, les mauvaises conditions de travail empêchent d'atteindre les rythmes de travail exigés et provoquent de nouvelles sanctions. En trois mois environ un total de 17 mois de sanctions est infligé aux ouvriers.

Le climat de l'usine se dégrade. On commence à organiser des collectes d'aide aux sanctionnés dans les ateliers et une première assem-

blée est tenue dans la cour pour rendre compte de l'argent recueilli et de sa distribution. La répression dans l'entreprise coïncide, début décembre, avec le procès de Burgos. La tension monte ; une deuxième assemblée est tenue à la porte de l'usine pour protester contre la répression dans l'entreprise. On crie « Fascisme assassin ! » ; on établit la liaison entre capitalisme et fascisme. La troisième assemblée décide d'étudier des mesures pratiques pour imposer ses revendications. On procède à la rédaction des revendications et on élit une commission chargée de les présenter à la direction. Les revendications comportent : l'annulation des sanctions ; l'augmentation de salaire de 3.000 pesetas pour toutes les catégories ; la suppression des « contratos eventuales » (des travailleurs sont embauchés avec des contrats de courte durée, par exemple six mois, et ils sont encore plus exposés que les autres au renvoi et aux sanctions).

Refus de la direction de recevoir la commission qui pénètre alors de force dans les bureaux. Les assemblées tenues presque chaque jour dans l'atelier de soudure occupé dans ce but, se prolongent chaque jour d'un quart d'heure.

Aux environs du 15 décembre, quatorze travailleurs sont congédiés. Devant la gravité de la situation l'équipe de nuit reste à l'usine toute la matinée. L'équipe du matin retarde son départ jusqu'à 15 heures (au lieu de partir à 14 h) ; l'équipe de l'après-midi décide de ne pas entrer travailler. Le 17 (ou 18) décembre, la police intervient pour expulser les travailleurs réunis en assemblée sur les lieux de travail. Déploiement de forces de police en jeep, à cheval, etc. Vers le 21-22, l'entreprise adresse

des lettres de renvoi. Elle embauche des « jaunes ». La colère des ouvriers éclate lorsque ceux-ci sortent de l'usine. La police ne réussit pas à les protéger ; les travailleurs foncent sur eux et les malmènent. Une grève illimitée est décidée par l'assemblée.

Il y a plusieurs faits importants à signaler dans cette grève :

1) Participent aux assemblées non seulement les ouvriers mais également la plupart du personnel d'encadrement, technique et administratif. Tous les travailleurs sont solidaires.

2) L'assemblée est continuellement tenue au courant de l'évolution de la situation par le comité de grève élu et révocable. Certains groupuscules qui veulent s'imposer par des méthodes peu démocratiques sont sévèrement rappelés à l'ordre par les travailleurs qui exigent qu'ils ne soient plus représentés dans le comité de grève. D'autres militants, par contre, s'efforcent d'imposer la plus stricte démocratie malgré les conditions de clandestinité indispensables. Le comité de grève ne peut pas rendre compte en détail de toutes ses démarches, et certaines de ses activités sont menées dans la plus stricte clandestinité (ronéotypage de tracts, contacts avec d'autres comités d'usine, organisations, militants, etc.), mais le principe et le

contenu de ces activités sont toujours soumis à l'assemblée.

3) Il apparaît vite deux points faibles dans cette lutte : la caisse de solidarité est terriblement maigre ; les collectes ne sont pas en rapport avec les besoins. Elles ne peuvent être réalisées en Espagne qu'avec beaucoup de difficultés à cause de l'indispensable clandestinité pour les organiser. Les travailleurs espagnols se tournent vers leurs camarades français et font appel à leur solidarité.

4) Voici maintenant l'autre point faible. La résistance de la direction se prolongerait difficilement si elle ne pouvait pas satisfaire les commandes dans les délais prévus. Mais l'usine espagnole qui exploite des brevets étrangers est liée à des entreprises françaises (Solex) et italiennes qui fabriquent selon le même brevet. Elle peut donc faire face à ses engagements grâce au matériel fourni par les maisons sœurs de l'étranger. Le comité de grève en a été très vite conscient et a été amené à réclamer l'aide et l'appui des syndicats et des organisations politiques françaises. Sans une liaison étroite au niveau européen la situation des travailleurs espagnols est d'autant plus difficile que les usines espagnoles sont très souvent des filiales pouvant résister très bien du fait que les frontières divisent le mouvement ouvrier sans faire obstacle à la « solidarité » capitaliste. □

U.S.A.

Liberté pour Angela Davis

Nixon continue la chasse aux sorcières. Il pourchasse les militants révolutionnaires. Les assassinats se multiplient (les flics ont la gâchette facile aux Etats-Unis), le nombre de procès augmente sans cesse.

Après les « trois de Soledad », les sept de Soledad (prisonniers inculpés du meurtre d'un garde de la prison de Soledad), treize « Panthères noires » sont accusées d'avoir eu l'intention de commettre des attentats. Bobby Seale (président du « Black Panther Party ») et Erika Huggings (militante du B.P.P.) sont accusés d'avoir tué un membre de l'organisation. Pour tous ces procès, très peu de preuves, mais plusieurs des accusés risquent la peine de mort.

Cette semaine s'est ouvert le procès d'Angela Davis en Californie. Selon la procédure américaine, les jurés sont sélectionnés parmi des candidats. C'est cette phase de sélection qui est déterminante. La défense tout comme l'accusation, cherche à composer un jury favorable à leur thèse. Les jeux sont faussés d'avance pour Angela.

Le jury est composé d'« honnêtes citoyens ».

Que reproche-t-on à Angela ?

D'abord d'être communiste. Bien que cela ne figure pas dans le co-

de américain, dans ce pays c'est très grave.

Par ailleurs, Angela a participé activement à la campagne de soutien aux « trois de Soledad ».

A leur procès, le 7 août 1970, Jonathan Jackson, garde du corps d'Angela et frère de l'un des accusés, pénètre dans le tribunal, distribue des armes aux accusés et s'empare de cinq otages. Les flics ripostent et tuent Jackson ainsi que le juge.

La police déclare aussitôt et cela sans preuve, que les armes ont été achetées par Angela. Chorus de la presse bourgeoise qui affirme avec véhémence la culpabilité d'Angela.

Angela Davis devient l'un des dix criminels les plus recherchés aux Etats-Unis. Arrêtée le 10 novembre à New York, elle est accusée de complicité de kidnapping et de meurtre, elle risque la chambre à gaz. Mais Angela déclare : « La lutte pour la libération des prisonniers politiques doit prendre un caractère offensif : Il faut faire le procès de la justice bourgeoise, mettre à nu le système tout entier et associer cette lutte aux mouvements de révolte spontanée qui éclatent à travers tout le pays. »

Nous avons sauvé Iskos et ses camarades, mobilisons-nous pour sauver Angela Davis et ses frères. □

« P.S.U. DOCUMENTATION »

Numéros disponibles :

- N° 8-9 - Histoire du P.S.U.
- N° 13 - Les petits commerçants et la crise du commerce.
- N° 14-15 - Histoire des groupes trotskystes.
- N° 16 - Les travailleurs immigrés.
- N° 17 - Les fondements de l'exploitation capitaliste.

Le numéro simple 1 F
 Le numéro double 2 F

Abonnement : les 20 numéros 15 F

à « TRIBUNE SOCIALISTE »
54, boulevard Garibaldi, Paris XV^e

Paiement à la commande

Par chèque bancaire ou postal C.C.P. T.S. 58.26.65 Paris.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

mars 1971

Plate-forme du P.S.U.

I. Le rôle des municipalités

Remarque générale : Ce texte est volontairement succinct et s'en tient aux principes généraux. Des annexes techniques plus substantielles seront fournies ultérieurement.

Le fait que des membres du P.S.U. aient ou auront des responsabilités dans les municipalités n'a de signification que dans la mesure où ils les mettent au service des travailleurs. Cela veut dire d'une part que nous devons faire des municipalités des centres de soutien aux luttes populaires, en précisant comment ; mais d'autre part aussi qu'il faut s'efforcer, en allant jusqu'à la limite du possible, de les gérer de façon à répondre aux besoins des travailleurs.

Mais dans le même temps, nous soulignons que les municipalités qui ne font que de la gestion, comme c'est hélas trop souvent le cas, y compris pour les municipalités ouvrières, sont déjà largement intégrées par le système ; elles sont obligées de composer sans cesse avec les puissances privées qui étendent leur domination sur la construction de notre cadre de vie ; elles sont obligées de se plier aux impératifs du pouvoir de l'Etat centralisé, s'exprimant par la tutelle préfectorale ; elles sont obligées d'entrer dans le cadre général d'une planification qui sacrifie de plus en plus les équipements collectifs et qui transforme les municipalités en mendiante de subventions et en simples distributrices de la pénurie. Elles ne disposent d'aucun pouvoir dans les créations d'emplois et d'aucun moyen, en dehors du soutien aux luttes des travailleurs pour s'opposer aux licenciements.

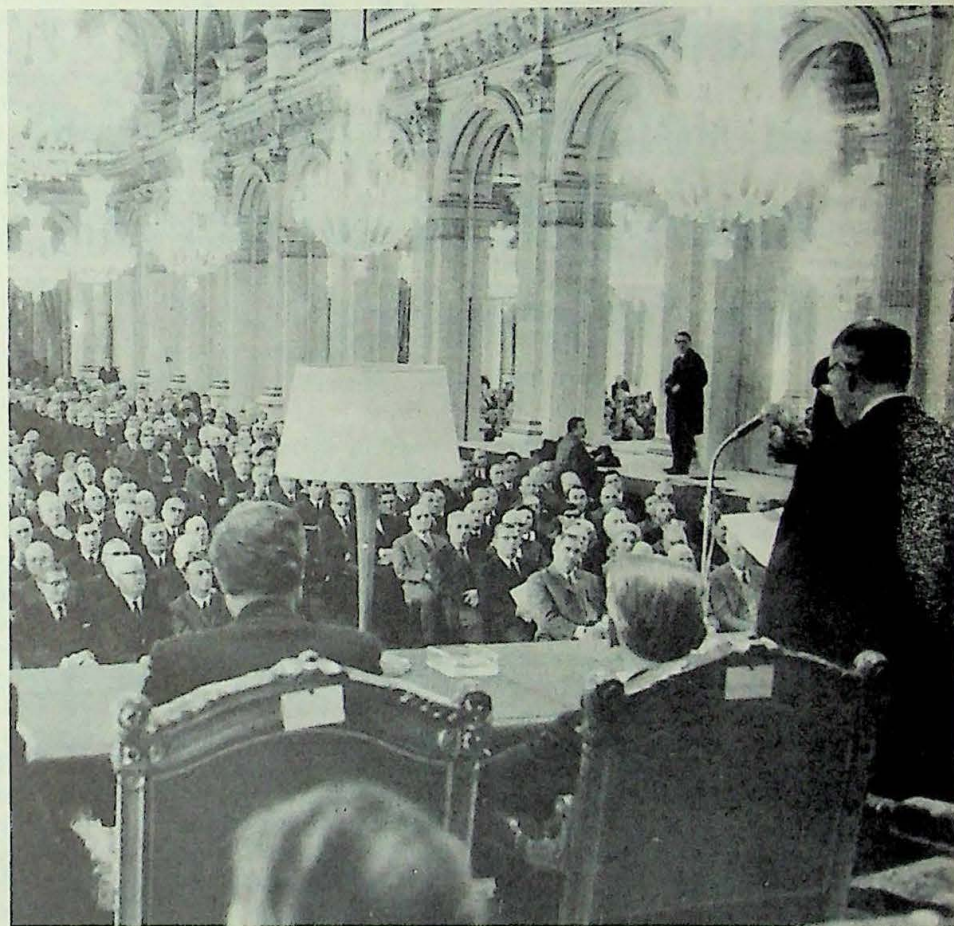
Les municipalités réactionnaires jouent déjà pleinement ce rôle de complicité totale avec le pouvoir d'Etat et avec le capitalisme. Le prétendu apolitisme gestionnaire d'autres municipalités n'est qu'un masque dont se couvre la même démission. Trop de municipalités dites de gauche n'opposent pas à cette intégration une volonté de résistance suffisante.

C'est pourquoi nous nous efforcerons, au cours de la campagne de mars 1971, comme tout au long de l'exercice des mandats éventuellement acquis, de marquer la liaison constante qui existe entre notre combat politique général et notre présence au niveau municipal.

Le combat essentiel demeure pour nous celui qui se déroule à l'intérieur de l'entreprise, sur le lieu principal de l'exploitation capitaliste. Les luttes qui se dérou-

lent dans le cadre géographique de la commune, à partir des problèmes quotidiens que le travailleur rencontre dans son cadre de vie, sont complémentaires par rapport à celles qui se mènent dans l'entreprise. C'est pour la même raison que le P.S.U. a lancé, voici plus d'un an, une campagne continue sur le thème « Notre cadre de vie livré au capitalisme », afin de compléter l'axe prioritaire du « contrôle ouvrier », et de ma-

travailleurs rencontrent quotidiennement. Sans rejeter la traduction des luttes dans des formes électorales, institutionnelles, parlementaires, nous ne nous faisons pas d'illusion sur leur capacité d'amener, à elles seules, une prise de pouvoir socialiste et, en tout cas, nous entendons les subordonner à la lutte de masse, faisant appel à l'ensemble de la population exploitée par le capitalisme et qu'il s'agit de rallier à un projet socialiste.



nifester clairement que l'exploitation que le système capitaliste fait peser sur les travailleurs s'exerce vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Notre conception de l'action municipale, au-delà de la nécessaire gestion s'appuie donc d'abord sur notre volonté d'utiliser l'appareil municipal et le faible pouvoir de décision qui lui est encore imparti, afin d'amplifier, pour la population et avec elle, les thèmes et les formes de combat de la campagne relative au cadre de vie.

Disant cela, nous retrouvons le choix fondamental qui a été celui de notre dernier Congrès : notre effort prioritaire doit porter sur les actions de masse menées autour des problèmes concrets que les

Les municipalités doivent être des points d'appui pour les luttes des travailleurs, en les mobilisant contre les limites que le système fait de plus en plus durement ressentir aux collectivités locales, en cherchant avec eux les points de rupture allant, s'il le faut, dans des circonstances exceptionnelles et bien choisies, jusqu'à sortir de la stricte légalité, afin de mieux faire éclater les contradictions du système.

Parce que le capitalisme et l'Etat qui en est l'expression mènent, à travers les municipalités comme à travers les autres rouages de la puissance publique une politique de classe, les municipalités pro-

ÉLECTIONS MUNICIPALES

mars 1971

gressistes doivent clairement et dans toute la mesure du possible, y opposer un autre choix de classe.

Cette volonté sera mieux ressentie à travers deux exemples :

La politique dite Chalandon inscrit dans le cadre de vie une volonté de livrer au secteur privé de nombreux services publics et de rentabiliser ceux-ci, sans admettre que de nombreux services publics pourraient être rentables s'ils n'étaient pas astreints à une politique profitable aux intérêts privés. Cette politique Chalandon manifeste aussi la volonté de livrer la construction du cadre bâti aux grands groupes bancaires, de promoteurs, aux grandes entreprises concentrées de travaux publics. Pour ce faire, elle dessaisit de plus en plus les collectivités locales de la maîtrise de leur croissance, au profit d'échelons technocratiques soumis aux directives de l'État, c'est-à-dire du grand capital. Devant un tel système, les municipa-

lités ne peuvent se contenter de faire de la bonne gestion dans des limites de plus en plus étroites. Elles doivent mener une vigoureuse campagne de dénonciation face à l'affairisme foncier et immobilier.

Les options du VI^e Plan font peser sur les collectivités locales une menace supplémentaire. La politique dite d'industrialisation a essentiellement pour but de faire payer par l'État des infrastructures qui servent à l'industrie et d'assurer des profits beaucoup plus substantiels encore aux groupes industriels les plus importants. Dans le même temps, elle sacrifie délibérément les équipements collectifs qui assureraient une amélioration des conditions de vie de la population laborieuse. Elle reporte la responsabilité de cette politique antisociale sur les communes : les habitants qui comptent de plus en plus sur les réalisations de leurs élus locaux ne pourront que constater leur croissante impuissance.

Sur ce point encore les municipalités ne peuvent se contenter d'exposer des problèmes locaux d'importance forcément subordonnée, ni faire croire aux travailleurs qu'elles sont des panacées aux maux croissants dont ils souffrent. Il faudra, ici aussi, dénoncer d'abord la politique de classe menée par le pouvoir et replacer l'action municipale dans une perspective plus générale.

La conquête de municipalités ne constitue donc pas une étape de la prise du pouvoir central, mais elle peut contribuer à accentuer la prise de conscience des travailleurs et à amplifier des actions de masse importantes. Aussi donc les municipalités saisiront toutes les occasions possibles pour manifester leur lien avec les travailleurs en lutte dans les entreprises et pour promouvoir une politique de gestion municipale qui fasse apparaître nettement les choix que nous opposons à ceux du capitalisme

II. Manifester d'abord la volonté de mettre les municipalités au service des travailleurs

Chaque décision municipale, que ce soit au niveau de l'urbanisme, de la politique de la jeunesse, de la culture, de l'environnement de la vie quotidienne peut révéler un choix de classe.

Ce choix s'exerce en particulier au moment des grandes options budgétaires : priorité au logement social, priorité aux équipements modestes de quartier qui servent le plus grand nombre, au détriment des équipements de prestige qui ne servent que quelques-uns ; attention constante afin que les équipements indispensables soient réalisés simultanément avec la construction des logements ; politique d'assistance municipale afin de pallier les injustices et les inégalités que la société fait peser, en particulier sur les travailleurs immigrés, sur les personnes du troisième âge, sur l'enfance et l'adolescence dans les familles populaires, sur les handicapés.

Tout doit être mis en œuvre pour lutter contre la véritable discrimination que la société capitaliste exerce à l'encontre de ces catégories.

Ce choix trouve une application particulière dans les relations entre les municipalités et les travailleurs en lutte : soutien de leurs revendications, mise à la disposition des grévistes de tous les moyens matériels dont dispose la commune, aide apportée par exemple à

l'action syndicale. Mais d'une manière générale, l'appui des municipalités à l'égard des travailleurs s'inscrit dans la volonté de maîtriser les problèmes d'implantation d'emplois, dans l'aide apportée à l'information professionnelle et à la formation permanente, dans la lutte pour le rapprochement des lieux de travail et des lieux d'habitation, afin de réduire les déplacements quotidiens de plus en plus longs, de plus en plus pénibles, de plus en plus coûteux, afin de limiter aussi le phénomène des « villes dortoirs » ; dans la lutte pour l'atténuation de la ségrégation sociale entre les quartiers.

Plus largement encore les travailleurs seront aidés par l'attention que les communes apporteront à l'éducation de leurs enfants et à leur propre éducation permanente ; école ouverte et encouragements à toutes les expériences pédagogiques, (foyers, écoles municipales, associations pilotechniques...). La recherche et la promotion d'expériences de culture populaire de lutte entre dans le même cadre. Une politique communale des équipements de santé sera axée sur la prévention de la maladie et sur la protection de la santé ; les efforts pour développer une médecine de type nouveau, collective, populaire, résolution opposée à la conception libérale et individualiste actuelle, seront encouragés.

Pour se mettre vraiment au service des travailleurs, il est indispensable que les communes deviennent des centres de rassemblement pour les luttes populaires. A partir et au-delà de la simple gestion, se pose donc pour les communes le problème d'informer sans cesse la population, directement et sous la forme d'un dialogue constant avec les associations qui la représentent, de mobiliser l'opinion publique de la commune, de soutenir les luttes populaires qui se manifestent, de prendre éventuellement l'initiative de ces luttes. Celles-ci concernent particulièrement deux points qui nous semblent actuellement très importants :

— la bataille contre la participation telle qu'elle est conçue par le pouvoir, en particulier contre les contrats de progrès qui visent à réduire la combativité de la classe ouvrière et à privilégier, pour le mouvement syndical, les négociations de sommet par rapport aux luttes sociales ; la bataille contre les systèmes de « participation » mis en place dans les structures d'enseignement. Parce qu'elles sont menacées par des formes semblables d'intégration, les municipalités progressistes doivent aider à l'organisation des résistances et des contre-attaques ;

— la bataille contre la répression, telle qu'elle sévit dans l'entreprise, mais aussi dans l'université et partout, particulièrement



AFP

contre les militants jeunes, syndicalistes et révolutionnaires. Les communes doivent appuyer les campagnes contre toutes les formes de répression et dénoncer particulièrement le « racisme anti-jeunes ».

De même que les municipalités urbaines sont des points d'appui pour les travailleurs des villes, les municipalités rurales doivent être des points d'appui pour les travailleurs des campagnes. Plus les régions sont sous-développées, plus la complicité entre les notables traditionnels et les pouvoirs publics est évidente pour freiner le développement des luttes paysannes de masse. Au contraire, le P.S.U. affirme que les municipalités rurales progressistes doivent apporter un soutien actif aux luttes des paysans travail-

leurs, en liaison, toutes les fois que cela est possible, avec les luttes des autres catégories professionnelles : luttes sur le problème foncier, sur le remembrement, sur le développement d'activités concernant la commercialisation et la transformation des produits, sur le développement d'un système scolaire et d'un système d'éducation

permanente adaptés au monde agricole, sur l'animation culturelle favorisant la vie collective, sur la dénonciation d'un aménagement touristique capitaliste qui spéculé sur les terres et écarte le tourisme populaire et juvénile, et donc pour une protection de la nature et des sites, sur l'aide aux actions artisanales locales...

III. Manifester la volonté de maîtriser la croissance urbaine

Les problèmes de croissance urbaine, des structures locales et de démocratie à la base ne sont pas des problèmes techniques neutres qui pourraient être réglés dans un apolitisme innocent. Ils sont directement liés aux problèmes économiques, sociaux et politique de notre société. Au-delà des élé-

et même parfois les intérêts des petits propriétaires terriens se trouvent en contradiction avec ceux des grands groupes immobiliers qui cherchent à acquérir les terrains aux meilleurs prix.

La mainmise du capitalisme qui rencontre la totale complicité de l'Etat, se fait sur la totalité du processus d'urbanisation : acquisition des sols, construction des logements, commercialisation, création des « équipements d'environnement » rentabilisés, livraison d'une partie importante des secteurs publics, etc... Les municipalités doivent donc opposer à cette irruption globale une volonté de maîtrise globale de l'urbanisme :

— volonté de briser les mécanismes de la spéculation foncière par l'objectif de l'appropriation collective des sols à bâtir et, dans un premier temps, par la taxation sur

la valeur vénale déclarée, par la récupération de la plus-value acquise sur un terrain par des propriétaires privés, grâce à des opérations des puissances publiques ;

— volonté de briser les mécanismes de la spéculation immobilière par le maintien de leur total pouvoir de décision en ce qui concerne tous les mécanismes d'étude, de prévision, de planification urbaine : élaboration démocratique des plans, inscription des choix de classe dans les opérations immobilières retenues, corrélation entre les emplois, les logements, les équipements, calendriers, financements, contrôles étroits des maîtres d'œuvre et des organismes de réalisation ;

— volonté de s'opposer à tout urbanisme de dérogation, en donnant à ses plans un caractère absolu et contraignant vis-à-vis du

ÉLECTIONS MUNICIPALES

mars 1971

secteur privé, en disposant d'un secteur public pilote au niveau des réalisations, en développant ses propres organismes d'étude (agences d'urbanisme), en développant ses propres responsabilités dans le domaine de la construction du cadre bâti et du respect de son environnement (lutte pour la préservation des espaces verts, contre les pollutions et les nuisances) en limitant au maximum les concessions, les fermages et en surveillant étroitement les charges de ceux qui se révéleraient indispensables.

Pour se mettre vraiment au service des travailleurs, en réalisant pour eux et avec eux un cadre de vie de plus en plus satisfaisant, les communes doivent aussi s'associer à toutes les campagnes actuellement amorcées, concernant l'amélioration des conditions quotidiennes de l'existence.

IV. Manifester la volonté décentralisatrice et la volonté d'adapter le cadre municipal aux réalités économiques et sociales d'aujourd'hui

Les municipalités doivent informer sans cesse la population des conséquences de la tutelle et animer les luttes pour s'en libérer.

Cette dénonciation s'applique aux trois aspects de la tutelle : administrative, technique et surtout financière.

Les propositions que nous faisons s'inscrivent dans le cadre d'une réforme profonde des collectivités locales. Le P.S.U. rappelle le programme qu'il a exposé depuis longtemps (colloques régionaux, Journées régionales de la fin 68, campagne du référendum de 1969) à propos de la réforme régionale.

Les régions, dont le découpage pourra être revu à l'initiative des collectivités locales, peuvent être dans l'immédiat démocratiquement gérées par une assemblée élue

au suffrage universel direct. Cette assemblée élira un exécutif, responsable devant elle et qui remplacera l'actuel et omnipotent Préfet de Région. Cependant une véritable animation de la région suppose aussi l'étroite association de représentants des travailleurs des villes et des campagnes, ainsi que la prise en charge des problèmes d'un certain nombre d'expressions culturelles régionales.

Les communautés urbaines et les districts urbains de formation volontaire seront gérés de même par des assemblées élues au suffrage universel direct, avec suppression du Préfet départemental au profit d'un exécutif élu. La fusion des communes se faisant d'une manière volontaire, sera cependant encouragée au maximum par des incitations puissantes, en

particulier financières. Ces incitations sont absolument indispensables, dans la mesure où la plus grande partie des notables et mini-notables actuels, qu'ils soient de gauche ou de droite, restent accrochés au statu quo, se révèlent depuis longtemps incapables de se réformer eux-mêmes et, par la sclérose des collectivités locales, rendent encore plus facile l'offensive étatique et technocratique. De même le P.S.U. est partisan de l'accentuation de tous les mécanismes de collaboration intercommunale, à condition que celle-ci se fasse d'une manière volontaire et démocratique (syndicats intercommunaux à vocations multiples avec de larges délégations de pouvoirs). La création de communes plus grandes, correspondant sur unités économiques vivantes d'aujourd'hui



ments de programme actuellement réalisables, il s'agit donc pour nous de mettre en évidence des propositions de rupture qui soient irréalisables dans le cadre du système qui nous régit.

Le phénomène d'urbanisation accélérée échappe de plus en plus au pouvoir municipal dont le cadre administratif et le découpage géographique correspond de moins en moins aux réalités économiques et sociales des agglomérations d'aujourd'hui. La mainmise du secteur capitaliste sur l'urbanisation s'exerçait jadis presque essentiellement au niveau de la spéculation foncière et la réponse socialiste insistait donc sur les problèmes de la maîtrise des sols. Aujourd'hui, l'offensive du capitalisme est plus globale : elle ne s'exerce pas seulement sur les sols

d'hui doit s'accompagner d'une animation de la vie des quartiers et des « unités de voisinage », en institutionnalisant ce cadre de la vie démocratique à la base (partie du conseil municipal élu sur la base des quartiers, structures de liaison entre la municipalité et des comités élus dans les quartiers, cogestion par ces comités des équipements communaux, subventions à ces comités pour leur permettre le maximum d'animation populaire à la base).

Les communes doivent être dotées d'une fiscalité à la mesure de leurs responsabilités accrues et de leur volonté d'autonomie maximale par rapport au pouvoir central. Cela suppose une réforme totale de la fiscalité actuelle dont la vétusté, l'injustice et l'impuissance doivent

être constamment dénoncées. Les communes doivent recevoir de l'Etat un reversement immédiat de la T.V.A. qui est perçue sur les travaux qu'elles entreprennent. Les communes doivent avoir une plus grande liberté de procéder à des emprunts. Les communes doivent recevoir de l'Etat une part importante de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et ceci proportionnellement aux transferts des charges d'équipement de l'Etat sur les communes. Le système actuel qui consiste à augmenter sans cesse la responsabilité des communes sans accompagner ces transferts des ressources correspondantes doit être l'objet d'une vaste campagne d'explication. Il faut enfin tendre à une suppression totale du système injuste des subventions au « coup par coup »

qui encourage les élus à rechercher des appuis plus ou moins occultes auprès des milieux parisiens distributeurs de la manne, et qui favorise donc le favoritisme politique. Il faut obtenir une subvention globale de péréquation entre les communes riches et les communes pauvres, péréquation qui se ferait sur des bases de calcul qui seraient les mêmes pour tous, publiques et indiscutables.

Les communes, ou les échelons intercommunaux, doivent être enfin dotés de moyens techniques modernes leur permettant d'échapper réellement à la tutelle technocratique des grands corps de l'Etat ; agences foncières, agences d'urbanisme, bureaux d'études et de réalisations, utilisation collective des moyens de l'informatique caisses de prêts...

ÉLECTIONS MUNICIPALES

mars 1971

V. Manifester la volonté de développer la démocratie locale

La loi municipale actuelle peut permettre l'exercice d'une simple démocratie de délégation (un bulletin dans l'urne, tous les six ans et rien dans l'intervalle), alors que nous devons tendre à une démocratie de véritable participation (une association, un contrôle constant de la part du maximum de citoyens).

Il convient donc de lutter contre toutes les formes de confiscation du pouvoir municipal par un petit groupe dirigeant et de travail quasi occulte de ce groupe, sinon, pire, d'un maire autocrate. Pour ce faire, il faut mettre en œuvre par des moyens divers, la circulation, dans les deux sens, de l'information locale, la tenue publique et compréhensible des séances du Conseil municipal, l'explication publique et pédagogiquement accessible des

choix que les élus sont appelés à faire ; l'animation de commissions mixtes extra-municipales et d'offices publics, organismes qui ne sont pas seulement consultatifs, mais qui doivent participer réellement à l'élaboration des décisions et au contrôle de leur exécution.

Les conseils municipaux doivent développer la vie des quartiers et des comités qui les animent.

La loi municipale actuelle et la pratique peuvent révéler un véritable impérialisme municipal sur les associations locales. Le P.S.U. affirme sa volonté de mettre les moyens de la municipalité au service de toutes les associations et de tous les groupes spontanés, qui correspondent à un besoin réel de la population, qui sont en fait les embryons d'une véritable démocratie populaire et qui respectent les

règles du jeu démocratique. Leur développement dans le respect de leur pluralisme et de leur spécificité se fera à partir du moment où la municipalité les considérera comme des interlocuteurs valables, leur confiera en tant que représentatives des usagers, la gestion des équipements communaux, sociaux et culturels.

L'exercice d'une véritable démocratie locale exige aussi que soit obtenu un statut de l' élu local, lui permettant en particulier d'accroître sa compétence par le biais de congés d'éducation comparables aux congés d'éducation ouvrière, et d'être plus présent aux responsabilités municipales par le biais du versement d'indemnités de représentation. Le statut du personnel municipal doit lui aussi être sensiblement modifié. □



Collombert



La Yougoslavie en question

Maurice Casserre

La Yougoslavie se trouve aujourd'hui dans une situation de crise économique et sociale dramatique. L'inflation y a atteint un niveau record en octobre dernier (hausse des prix de la vie supérieure à 3% en un mois). C'est l'expression d'une croissance économique désordonnée qui, pour atteindre des rythmes à la japonaise, n'en est pas moins marquée par des déséquilibres graves (chômage, différences régionales, déficit du commerce extérieur). Le gouvernement a dû prendre des mesures d'urgence (blocage des prix industriels, mesures de restriction à l'importation, pressions sur le salaire) qui vont à l'encontre des prin-

cipes de la réforme édictée en 1965. Dans tout le pays, les affrontements se font plus durs (grèves, répression contre les étudiants, polémiques au sein de la Ligue des communistes).

La personnalité de Tito couvre encore largement les débats, mais il est évident que l'époque des réexamens est commencée.

Sur tout cela, « T.S. » ouvre un débat, car les questions de fond sont ainsi soulevées. Nous publions aujourd'hui un article de Maurice Casserre qui expose un point de vue relativement favorable à la politique officielle, mais qui ne nous paraît pas toucher tous les aspects importants.

Des difficultés économiques persistantes ainsi qu'une politique quelque peu confuse attirent actuellement l'attention sur la Yougoslavie. De toutes parts, on dresse le constat d'échec du socialisme d'autogestion yougoslave.

Voici, brièvement résumés, les principaux griefs qu'on lui adresse :

1. - Dans l'entreprise, les organes d'autogestion ne fonctionneraient pas réellement, toutes les décisions étant prises par l'appareil technique et économique que constituent les cadres dirigeants.

2. - Dans la mesure où l'autogestion entraîne la prédominance des règles du marché, elle détruirait toute possibilité de planification réelle de l'économie.

3. - L'entreprise privée occuperait une place déterminante dans l'économie et s'infiltrerait même, sous une forme déguisée, dans le secteur socialisé.

4. - La déplanification, la privatisation l'objectif prioritaire de recherche de la rentabilité financière ainsi que la pénétration des capitaux étrangers exprimerait l'hégémonie de l'idéologie capitaliste et inciteraient naturellement à imiter la société de consommation occidentale.

En conclusion, l'autogestion ne serait plus qu'un tabou, alibi du régime et masque d'une réalité qu'il serait interdit de critiquer.

Bien des rectifications devraient être apportées à cette analyse. Mais, pour simplifier les choses, acceptons l'essentiel de ces arguments et constatons que la Yougoslavie ne correspond pas à une société égalitaire gérée démocratiquement par l'ensemble des producteurs associés qui contrôlèrent ainsi et orienteraient consciemment son développement. L'autogestion n'a pas permis d'aboutir à ce modèle de civilisation.

Faut-il, pour autant, être d'accord avec tous ceux qui, économistes libéraux, journalistes de « L'Express », théoriciens marxistes de toutes obédiences, pronostiquent qu'au bout de l'expérience, se trouvent le technocrate et une sorte de restauration du capitalisme? Avant de condamner, ne vaut-il pas mieux essayer de com-

prendre une situation complexe et contradictoire?

Le titisme : une réponse au stalinisme

Depuis la rupture avec le Kominform en 1948, le régime yougoslave a suivi une révolution qui paraît, dans ses grandes lignes, logique. Partis dans une revendication d'autonomie nationale, les communistes yougoslaves en sont arrivés, après l'étape de la contestation, à une critique totale du centralisme bureaucratique stalinien. La loi de 1950, qui confia la gestion des entreprises aux collectifs ouvriers, fut tout à la fois l'expression positive de cette critique et le point de départ d'une évolution pratique et théorique qui remettait en cause un certain nombre de concepts bien établis sur l'organisation et le fonctionnement d'une économie socialiste.

Si les Yougoslaves n'eurent pas grand mérite à découvrir après bien d'autres, qu'à l'origine se trouvait la concentration bureaucratique du pouvoir, ils eurent, par contre, celui d'attaquer le mal à sa racine en transférant progressivement les compétences politiques, économiques et culturelles du sommet à des organismes décentralisés. Dans le domaine économique, cette décentralisation s'est traduite simultanément par l'autonomie des entreprises et l'extension des mécanismes de marché jusqu'à la réforme de 1945. Il s'agissait d'instituer une véritable économie socialiste de marché. C'est sur ce point que se concentrent les critiques dites « de gauche » de l'expérience yougoslave. Selon celles-ci, la décentralisation n'aurait pas dû accorder l'autonomie économique aux entreprises, mais donner aux travailleurs, la maîtrise effective, à tous les niveaux, de l'orientation de l'économie.

Nous n'aurons pas la prétention de vouloir trancher en quelques lignes une question qui fait l'objet d'une littérature abondante en constant développement. Mais, pour être équitable en parlant de la Yougoslavie, il faut faire allusion aux solutions « justes » qu'on oppose à la voie « titiste ».

Il en est une, jusqu'ici, restée théorique, qui préconise l'autogestion dans le cadre d'une planification impérative. L'autorité des conseils ouvriers s'exercerait sur l'élaboration et l'exé-



cution du plan et le pouvoir suprême serait alors détenu par un congrès permanent des conseils ouvriers. Cette conception, toutefois, ne répond pas à la critique, qui, pour être révisionniste, n'en est pas moins fondée, du modèle stalinien de planification. Par ailleurs, et ce point méritait d'être approfondi, le type de démocratie auquel elle aboutit reste une « démocratie déléguée », l'essentiel du pouvoir restant concentré au sommet.

Choisir une solution pratique

Les régimes de Cuba et de Chine communiste proposent des solutions pratiques couramment opposées au modèle yougoslave.

L'attraction de Cuba a quelque peu faibli depuis qu'il est devenu évident que la direction ultra-centralisée de l'économie et l'enthousiasme ne suffisaient pas à résoudre tous les problèmes.

Quant à la révolution culturelle, elle a une autre dimension, mais indépendamment du fait qu'il faudrait pouvoir l'apprécier en toute connaissance de cause, se pose la question controversée de son exemplarité.

On pourrait longuement énumérer tout ce qui, par l'histoire la plus ancienne et la plus récente, le niveau de développement, le cadre géographique, sépare la Chine de la Yougoslavie.

Celle-ci a renoncé, autant pour des raisons objectives que par la volonté de ses dirigeants, à réaliser le socialisme en vase clos et la marche forcée (on oublie d'ailleurs souvent qu'elle avait commencé tout différemment). Les communistes yougoslaves ont opté pour l'ouverture des frontières et la cadence lente. C'est un choix qu'on peut contester, il est à bien des égards dangereux. Si, toutefois, on agit ainsi, il faut également envisager les risques du choix inverse, ce qui peut aisément se faire en considérant les résultats du stalinisme. On ne peut, cependant ne pas évoquer la difficulté de mise en place du socialisme dans un pays où les forces productives sont à un faible niveau de développement. Sans prendre Marx pour un prophète, on peut évoquer cette petite phrase prophétique : « le développement de la force productive... est une présupposition pratique absolument nécessaire du fait même que, sans lui, le manque seul devrait être généralisé et que, par conséquent, avec le besoin devrait recommencer la lutte pour le

nécessaire et toute l'ancienne saleté se rétablir ». (L'idéologie allemande »).

Choc de l'Occident capitaliste

Le développement de la force productive, les Yougoslaves le considèrent comme prioritaire. Ils comptent le mener à bien par l'intégration au marché mondial et l'emprunt de certaines techniques capitalistes. Mais, en même temps, il s'efforce de jeter la base d'une démocratie de producteurs par l'autogestion qui représente en principe la négation radicale du rapport salarial, c'est-à-dire du rapport de production capitaliste fondamental.

Une part des difficultés que rencontre la Yougoslavie provient de conditions objectives. L'autre partie a son origine dans le choc que l'Occident capitaliste inflige à sa société par la pénétration de marchandises et de capitaux et la diffusion de son idéologie, trois arguments qui ébranlent son équilibre. Toute la question est de savoir si la société yougoslave est capable de surmonter ses contradictions et de repartir en avant. C'est-à-dire si la classe ouvrière et les forces progressistes qui lui sont associées sont assez fortes pour conserver ou rétablir une hégémonie politique.

Ainsi, la situation n'est pas aussi simple que certaines descriptions le laissent penser. Il n'y a pas cette opposition entre étudiants de Belgrade d'une part, d'autre part bureaucrates et technocrates de la Ligue des communistes.

Il existe une société en pleine fermentation, où s'affirment partout des tendances diverses, souvent contradictoires, où la critique s'exerce plus librement qu'on ne le croit généralement, où la classe ouvrière a conquis par l'autogestion de solides bases de défense.

L'avenir, seul, répondra aux questions en suspens. Quand on sait quel courage et quelle clairvoyance les communistes et les peuples de la Yougoslavie ont déployés dans la guerre révolutionnaire antifasciste, qu'ils ont été les seuls en Europe à gagner par leurs propres moyens, on peut être optimiste.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas par le dédain théorique que les révolutionnaires de Paris, de Rome ou de Bruxelles rectifieront le « cours révisionniste » qui se trouve être la seule issue au stalinisme en Europe orientale. C'est par la victoire du socialisme dans leur propre pays. □

Collectif national de l'U.N.E.F.

(Extraits de la déclaration du Bureau National de l'U.N.E.F.)

« Lors du 58^e congrès de l'U.N.E.F., à Orléans, nous avons constaté la situation générale de crise du mouvement étudiant. Cette crise était due tout d'abord à la montée, au sein de l'organisation U.N.E.F., des courants réformistes (U.N.E.F.-Renouveau) et néo-corporatistes (Unité syndicale) tenants d'une conception on ne peut plus défensive des luttes étudiantes. Nous constatons par ailleurs que de larges franges du mouvement étudiant révolutionnaire militaient et s'organisaient en dehors de l'U.N.E.F. C'est pourquoi, en constituant un bureau de gestion politique de la crise, nous avons comme perspective **d'ouvrir le débat** sur l'outil de nos luttes, et de l'ouvrir très largement devant l'ensemble des étudiants.

Or, que s'est-il passé en réalité ?

L'U.N.E.F., en tant qu'organisation, s'est avérée incapable d'impulser elle-même le débat, qui s'est en réalité déroulé très largement en dehors d'elle, voire même contre elle. Un peu partout en effet se sont créés, issus de la combativité du mouvement étudiant, de nouveaux types d'organisations, comités de lutte unitaires, comités de ba-

se, etc. De nombreux C.A.-U.N.E.F. agissaient dans le même sens, fidèles à l'orientation des congrès et du bureau national. D'autres éclataient, structures vides ou bureaucratiques, ou bien encore cadre purement parlementaire. Par endroit, ils devenaient même des obstacles objectifs au développement de l'action et aux besoins de structuration de la lutte.

D'autres initiatives, tel le Secours Rouge, étaient prises dans lesquelles l'U.N.E.F. pouvait certes se reconnaître. Mais elle ne pouvait que très difficilement y participer, bien qu'associée à ce travail du fait des sabotages fractionnels.

Et précisément, face à ces initiatives et à cette combativité, l'éclatement stratégique interne de l'U.N.E.F. en trois organisations opposées sur le terrain des luttes universitaires, s'est aggravé, entraînant la paralysie de l'organisation nationale.

Dans ces circonstances, les **conditions de solution de la crise du mouvement étudiant sont totalement extérieures désormais à l'U.N.E.F.** Notre maintien à la direction de cette organisation n'a dès lors plus de sens puisque notre tâche essentielle, **permettre le débat**, ne peut plus être réalisée dans ce cadre. En conséquence :



D.R.

— le Bureau National de l'U.N.E.F. ainsi que les membres de notre courant siégeant à la commission nationale de contrôle de l'U.N.E.F. donnent leur démission de leur poste, ainsi que de l'organisation elle-même,

— notre courant se retire dès maintenant de l'U.N.E.F. et déclare ne plus appartenir en rien à cette organisation.

Nous voudrions donner maintenant les éléments qui nous ont amenés à prendre cette décision.

I. (...) Dans son affrontement direct avec la bourgeoisie, le mouvement étudiant est intervenu politiquement de manière relativement autonome, jouant **même un rôle déterminant dans le déclenchement de la crise de mai-juin 68.** Ceci l'a amené à tenter d'agir comme un allié permanent de la classe ouvrière dans sa lutte révolutionnaire pour le socialisme et à en tirer toutes les conséquences stratégiques et structurelles, rompant ainsi, par son expérience pratique, avec les courants qui avaient encadré l'U.N.E.F. dans les périodes précédentes. Cette réorientation a abouti à la nouvelle charte de Grenoble (juillet 68) qui rompait avec les anciennes conceptions syndicales de l'U.N.E.F. et définissait le mouvement comme un mouvement anticapitaliste de masse refusant le corporatisme. Le texte d'orientation de Marseille venait préciser ces définitions à partir de l'expérience concrète de mai en introduisant la notion de mouvement politique de masse et d'intervention anticapitaliste de masse. L'objectif du mouvement était dès lors explicitement d'accroître les contradictions du capitalisme à l'université à partir d'une explication du rôle et de la finalité de cet appareil dans le système capitaliste français. Enfin une

transformation des structures était entreprise permettant de faire de l'U.N.E.F. l'organisation du mouvement étudiant et d'y intégrer l'expérience des formes d'organisation nées de la lutte elle-même (les Comités d'Action) (...).

II. Notre erreur principale se situe au niveau de la surestimation du rapport de force entre révolutionnaires, réformistes (U.E.C.) et néo-corporatistes (A.J.S.) à l'université mais aussi dans le pays tout entier, ainsi qu'au niveau international. Ceci nous a amenés à penser qu'il était dès lors possible pour le courant révolutionnaire de prendre l'hégémonie définitive sur les courants réformistes à l'université. Cette analyse a été démentie sur le plan organisationnel (remontée du courant réformiste dans l'U.N.E.F.). Ceci ne nous a pas permis de présenter une alternative sérieuse au niveau de l'organisation face au pseudo-syndicalisme corporatif.

(...) Malgré des luttes importantes et frontales, le mouvement étudiant a, en réalité, oscillé rapidement entre réformisme et révolutionnarisme : notre intervention dans le milieu souvent trop théorique et coupé des réalités nous a amenés parfois à nous couper de la masse des étudiants, quelle que puisse être par ailleurs la justesse de nos analyses.

Les obstacles concrets ont été nombreux ; ils découlent principalement de la prédominance des néo-réformistes dans le mouvement ouvrier organisé en France ; ce phénomène trouvant son prolongement dans le milieu étudiant. Dès mai 68 les obstacles rencontrés dans la liaison étudiants-travailleurs venaient en grande partie de l'attitude hostile de la C.G.T. et du P.C.F. A l'université elle-même

Librairie « TRIBUNE SOCIALISTE »

54, boulevard Garibaldi, Paris 15^e

Ouvert tous les jours de 9 h à 19 h ; samedi de 9 h à 13 h

VOUS PROPOSE

● Liste n° 7

- Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte, K. MARX 3,65 F
- Introduction à l'économie politique, R. LUXEMBURG 21,50 F
- L'Etat et la révolution, LENINE 3,20 F
- La théorie du matérialisme historique, N. BOUKHARINE 20,00 F
- La seconde guerre d'Indochine, W. BURCHETT .. 18,00 F
- L'Internationale Communiste, D. DESANTI 25,75 F
- La Comune, son budget, ses comptes, F. GIQUEL 19,00 F

Prix réel : 111,10 F

Notre proposition : 100 francs franco

Bon de commande à adresser à : TRIBUNE SOCIALISTE

54, boulevard Garibaldi, Paris (15^e)

C.C.P. 58.26.65 - Paris

Paiement à la commande

leurs appendices ont joué un rôle particulièrement négatif, obstacle objectif à la reconstruction et au développement du mouvement étudiant anticapitaliste. Ces obstacles, on les constate tout d'abord au niveau des luttes elles-mêmes : qu'il s'agisse des grèves en « langues » ou de médecine, ou bien de la lutte contre l'austérité, partout l'essor du mouvement se heurta à la passivité voire à l'hostilité du courant U.N.E.F.-Renouveau qui tentait de dévoyer les luttes et de briser la combativité du mouvement en proposant des pétitions ou des parolotes dans les conseils de gestion.

Partout, ce courant, non content de refuser systématiquement toutes les campagnes nationales que nous pouvions développer, s'est conduit comme une véritable organisation dans l'organisation, usurpant le sigle U.N.E.F. et se faisant reconnaître en tant que tel à l'extérieur. Mais c'est surtout dans le cadre de la lutte contre la participation que cette organisation s'est révélée : véritable garante de la réussite de la participation, l'U.N.E.F.-Renouveau, en présentant partout des candidats, malgré les décisions ultra-majoritaires de l'U.N.E.F., s'est placée d'elle-même en dehors du mouvement étudiant anticapitaliste.

Elle est apparue comme l'instrument de Guichard à l'université, garantissant le maintien de l'ordre (cf. Nanterre, février 1970). Elle a ainsi porté délibérément un coup à l'U.N.E.F. anticapitaliste issue du mouvement de mai 68, en favorisant l'éclatement de l'organisation étudiante et en refusant toute discipline, interne ou externe.

III. Les luttes de l'an passé (médecine, « langues », etc.), ont prouvé la combativité du mouvement étudiant ; les deux premiers trimestres de l'année 1969-70 ont vu le tiers des étudiants se mettre en grève. Cette année s'annonce aussi comme combative, malgré une répression acharnée.

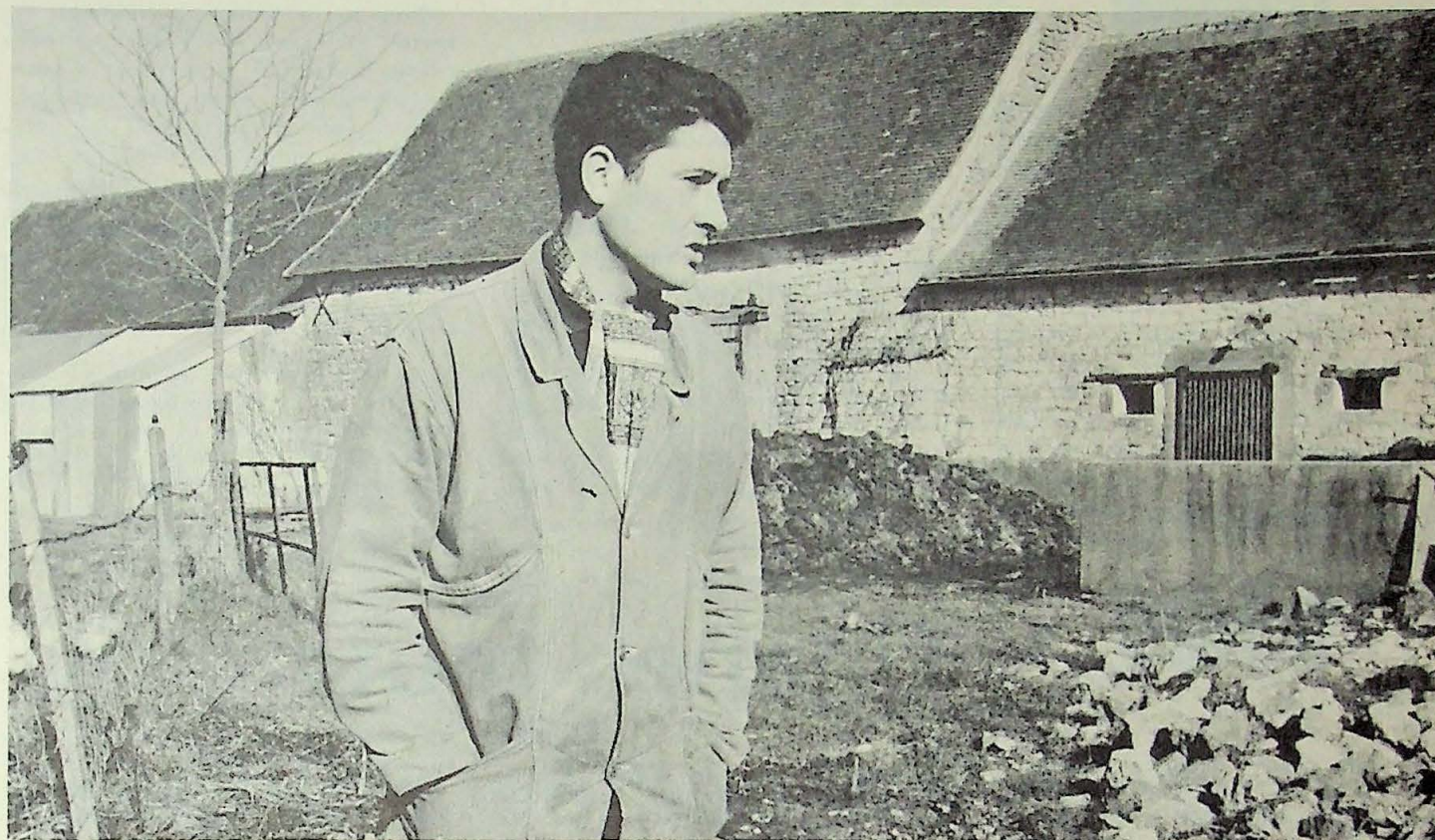
Que ce soit à Toulouse, à Caen, ou à Poitiers, des luttes de masse ont commencé, permettant de poser, désormais en dehors de l'U.N.E.F., le problème de l'organisation des luttes. Les premières expériences de comités de lutte nous apportent dès maintenant des enseignements précieux.

Tout cela montre la permanence du mouvement étudiant anticapitaliste sur le terrain universitaire. Tout cela montre sa volonté de s'organiser dès lors qu'il a aujourd'hui, et désormais, clarifié sa stratégie et rompu ses liens avec le réformisme organisé.

Nous affirmons que l'organisation du mouvement étudiant est non seulement nécessaire mais possible et qu'elle se construira désormais en dehors des cadres parlementaires de l'U.N.E.F.

Le Bureau National de l'U.N.E.F. et ses représentants à la Commission Nationale de contrôle de l'U.N.E.F.

Assemblées ouvriers-paysans : gadget ou évolution irréversible



Collombers.

Le pari lancé par la D.P.N. a été tenu : les assemblées ouvriers-paysans se sont réunies. Pour la première fois les camarades pour qui la priorité donnée au militantisme sur les lieux de production n'est pas une formule creuse ont pu s'exprimer, réfléchir, rédiger des textes — d'orientation générale, de définition des luttes — qui seront les textes de base du prochain conseil.

Le travail accompli a été considérable, les apports riches d'expériences concrètes et l'intérêt suscité autour des nous, considérable. Un certain nombre d'idées-force jaillissent de toutes les assemblées. Notamment la contestation de la hiérarchie, la tenue d'assemblées souveraines du personnel, le refus de tout ce qui ressemble à l'intégration (le texte de Bretagne est un modèle) ou à l'opportunisme (de la C.G.T., du P.C.F.), la nécessité d'une révolution de l'enseignement, de la culture. Tout cela éclairé, recentré partout sur l'axe stratégique du contrôle ouvrier, qui n'est plus un mot d'ordre vague, mais devient une réalité vivante dans la mesure même où les luttes engagées ont montré la possibilité de se développer d'une façon autonome et d'apprendre dans la pratique les premières leçons de démocratie prolétarienne à la base.

Malheureusement, il y a une grande ombre au tableau. Et c'est grave. Les craintes que nous avons eues, à quelques-uns, quant à la récupération possible par la D.P.N. de cette initiative politique importante se sont révélées fondées :

Pourquoi, en effet, la D.P.N. a-t-elle remis en cause la synthèse de l'orientation générale, synthèse effectuée, rappelons-le, bien sûr, par des délégués de la région parisienne et des camarades de la commission nationale entreprises, mais à partir d'une confrontation loyale de tous les textes, comme pour le reste du programme d'action ? Les auteurs de cette tribune le savent bien qui y ont eux-mêmes travaillé longuement. D'ailleurs nos camarades de province se retrouveront facilement !

Parce que le texte préparatoire de Mallet (simple « contribution personnelle » a-t-on appris après coup) n'a pas été retenu tel quel ? De toute façon de larges pans en ont été conservés : simplement son analyse de « croissance à la japonaise » avait paru inexacte et sa discrétion à propos de la question syndicale insoutenable. Le texte proposé était en fait une synthèse de celui de Mallet et de celui voté dans la région parisienne.

Or la D.P.N. n'a conservé la synthèse du texte d'orientation qu'à titre de « contribution de la région parisienne » (1) et encore en y faisant introduire des modifications d'importance ! Ainsi un texte venant directement des assemblées était remis en cause par la D.P.N. ! Et c'est nous qui étions traités de mauvais coucheurs quand, dans nos instances, nous avons évoqué cette possibilité !

Examinons ces retouches.

1) « Dictature » du prolétariat a été remplacée par « hégémonie » du prolétariat. C'est très significatif.

Rappelons la définition que donne notre camarade Barjonnet (1).

Pour Marx, la période de transition politique entre le capitalisme et le socialisme « ne saurait être » que celle de la « dictature révolutionnaire du prolétariat ». Marx pensait d'abord qu'il suffirait, pour cela, de s'emparer de la machine d'Etat. L'expérience de la Commune de Paris lui a montré qu'il fallait également la « briser » (« Zerbrechen »). D'après Lénine, la dictature du prolétariat étant celle de l'immense majorité de la nation sur une infime minorité d'exploiteurs est « mille fois plus démocratique » que la meilleure des démocraties bourgeoises. Il est essentiel de noter à propos de la dictature du prolétariat que ni Marx ni Engels ni d'ailleurs Lénine ne parlent jamais de la dictature du prolétariat comme pouvant être exercée par un parti politique.

Que couvre par contre le mot « hégémonie » ? Quelque chose de parfaitement récupérable par toutes les formes de ce que Lénine appelait l'opportunisme, par toutes les formes de démocratie parlementaire, c'est curieux que le P.C.F. n'y ait pas pensé pour le manifeste de Champigny !

2) La commission disait « néanmoins la forme syndicale ne semble

1. « Lexique des principaux termes marxistes ». Formation C.F.D.T., n° 90, page 36.

**Toutes
les semaines**

tribune
socialiste

défend un point de vue socialiste sur l'actualité ouvrière, paysanne et étudiante.

**Toutes
les semaines**

tribune
socialiste

attaque l'exploitation capitaliste sous toutes ses formes.

**Toutes
les semaines**

tribune
socialiste

combat pour le renouvellement du mouvement ouvrier.

Soutenez-nous !

Abonnements

6 mois	22 F
1 an	43 F
de soutien à partir de	80 F

C.C.P. 58 26 65

pas dépassée» (formule reprise du texte voté à la quasi-unanimité lors du conseil de Rouen). Le terme « semble » était remplacé par « n'est pas dépassée ».

Diabole ! A quand la reprise par le P.S.U. du slogan de la Ligue : « les syndicats restent l'arme privilégiée de la classe ouvrière » ?

Il a été dit que de telles accusations contre les syndicats provoqueraient la cassure entre Paris et la province. Comme si le procès d'intention inventé par une partie de la D.P.N. à l'égard de la commission de synthèse n'était pas en fait le seul facteur de cette possible cassure. Et puis :

— les tenues d'A.G. de décision dans les entreprises :

— les nouvelles formes de lutte (séquestration par exemple) :

— l'élargissement dans de nombreux cas de la direction de la lutte à des comités de base regroupant tous les militants révolutionnaires ne prouvent-ils pas qu'il y a au moins contestation d'une pratique syndicale fondée sur la négociation de style

parlementaire, et l'exercice d'une pratique de rupture, de mise devant le fait accompli, de refus de la légalité bourgeoise ?

Appelons chat un chat : la D.P.N. n'a pas à préjuger des réactions de la province — d'autant que c'est le plus souvent en province que se manifestent les luttes les plus dures.

Nous engageons nos camarades à étudier soigneusement les textes.

Nous ne prétendons pas détenir la vérité, mais nous voulons, nous exigeons qu'à tout moment et à tous les niveaux le débat soit complet, correct, sans détournement de pensée. Nous prenons positions. Que tous les camarades en fassent autant.

Et ils le feront d'autant mieux que la tenue des assemblées ouvriers-paysans ne sera pas un simple gadget.

Et pour cela :

— que le congrès de juin 71 soit préparé de la même façon, avec 2 mois de préparation et une synthèse effectuée par des délégués de toutes les assemblées régionales :

— que les travaux de la D.P.N. soient suivis par des délégués des assemblées :

— que soit mis à l'ordre du jour du congrès une réforme des structures posant :

● le problème de la direction politique effective par les militants du secteur entreprises et du secteur agricole :

● l'obligation pour tous de militer d'abord sur les entreprises, le travail politique ayant priorité absolue sur le travail syndical.

Ainsi la tenue des assemblées ouvriers-paysans n'aura pas été un simple gadget mais aura concrétisé la volonté d'une évolution irréversible. □

Section Ugine-Khulman, Levallois

P. Bauby (E.D.F.)

P. Boedard (C.F. Philips)

Busillet (Hachette)

B. Frévaque (S.A. Heurtey)

Donner toute sa portée politique au programme d'action

1) La synthèse opérée par les secteurs « entreprises » et « paysans » à partir des textes élaborés par les assemblées régionales révèle l'excellente qualité du travail fourni par ces assemblées dans des conditions souvent difficiles (manque de temps, manque d'organisation...). Ceci prouve que l'organisation nouvelle du débat à l'intérieur du parti répond parfaitement à la double nécessité qu'il ressentait d'être plus proche des préoccupations réelles des masses et de se transformer lui-même en donnant aux travailleurs de l'industrie et de la terre une responsabilité politique fondamentale. La décision de la D.P.N. de conserver ce « style de travail » pour la préparation du septième congrès nous paraît à cet égard excellente.

2) Cependant, nous voudrions attirer l'attention du parti tout entier sur la signification réelle de ce programme d'action, c'est-à-dire sur sa véritable dimension politique. Une déclaration de la D.P.N. précise à ce sujet qu'il ne s'agit pas d'établir un catalogue de revendications. Il s'agit d'élaborer, dans la perspective de transformation révolutionnaire, les mots d'ordre permettant d'unifier les luttes des travailleurs ouvriers et paysans, français et immigrés.

3) Or, à la lecture de la totalité du programme proposé, il nous semble

que malgré de grandes qualités qui manifestent une avancée réelle de la réflexion de notre parti et surtout, fait nouveau, son aptitude à aborder les problèmes concrets, l'ensemble des textes manque de cohésion interne, d'un fil conducteur qui leur donne leur réelle portée politique. Le programme tel qu'il est actuellement apparaît comme une « compilation sérieuse » d'un certain nombre d'objectifs de lutte que comme un ensemble cohérent de mots d'ordre élaborés « dans une perspective de transformation révolutionnaire ».

4) Il ne suffit pas de jeter sur le papier les mots d'ordre les plus aptes à mobiliser les masses contre la bourgeoisie et l'appareil d'Etat ; encore faut-il leur donner une orientation politique globale, correspondant à la situation politique actuelle. Ceci est d'autant plus important aujourd'hui que nous connaissons une période marquée essentiellement par l'impasse réformiste et électoraliste dans laquelle se trouve le P.C.F. et l'autonomie croissante que gagne l'expression de la gauche révolutionnaire française.

5) Cette préoccupation de donner une « orientation politique » au programme d'action était d'ailleurs partagée par la D.P.N. qui, pour fixer le cadre du débat des assemblées régionales avait élaboré, outre un cane-

vas méthodique des problèmes à aborder, une courte contribution pour l'élaboration d'un « chapeau d'orientation politique » au programme d'action.

Le fait qu'une seule des assises régionales (région parisienne) ait apporté sa contribution à cette partie du débat n'enlève pas pour autant la nécessité absolue de donner une orientation politique claire au programme d'action, qui sans elle perdrait beaucoup de sa cohérence.

6) C'est pourquoi, nous proposons que les sections et fédérations prennent en considération le texte attribué à l'assemblée ouvrière de la région parisienne (publié en annexe), le discutent, proposent des amendements ou des contre-projets.

Nous pensons que c'est là la seule façon de progresser dans l'élaboration de notre stratégie, en donnant à nos propositions (programme d'action) une cohésion et une portée répondant aux exigences de la situation politique actuelle (chapeau d'orientation).

Claude Boutet (groupe Renault-Cléon).

Yves Bucas (R.A.T.P., Paris).

P. Regnier (Hauts-de-Seine).

Gillet (P.O.).

G. Praxelle (chimie, Hauts-de-Seine).

M.J.C.

Après Comiti, le Conseil de Paris

Henri Avède

Au début de l'année 1970, à leur assemblée générale de Belleville, les Maisons des Jeunes et de la Culture acceptaient contraintes et forcées, selon leur propre expression, les conditions imposées par le pouvoir, qui, en s'attaquant à leur fédéralisme jouait sur deux tableaux.

La normalisation

D'abord par l'intermédiaire de ses services jeunesse et sports, le pouvoir affirmait son autorité sur une fédération nationale qui après avoir longtemps bénéficié des largesses gouvernementales commençait à faire preuve d'ingratitude.

La reprise en main de la Fédération, Comiti la réalise en exploitant les contradictions internes ; il provoque une scission (création de fédérations autonomes) impose une régionalisation sans fournir aux nouvelles structures les moyens nécessaires à une simple survie, il élimine des conseils d'administration fédéraux, le personnel qui siégeait par l'intermédiaire de quatre représentants dont trois de la C.G.T. (70 % de syndiqués).

Le résultat de cette « normalisation », outre l'affaiblissement du fédéralisme et la désagrégation des structures syndicales, est l'accroissement de la dépendance des associations locales face à leur municipalité. C'est là le deuxième aspect de la manœuvre gouvernementale.

En effet, c'est sur ce terrain municipal, que s'affrontent les oppositions traditionnelles et le pouvoir pour le contrôle idéologique du secteur socio-culturel.

En fait, les M.J.C. contribuent rarement à l'éclosion de révolutionnaires, mais plus souvent à la formation d'élus locaux, loyaux gestionnaires des biens publics. Leur mode de gestion et leurs activités s'adressent d'ailleurs particulièrement aux classes moyennes, clientèle préférée des réactionnaires et des réformistes.

Les décisions prises dernièrement par la majorité U.D.R. centriste du Conseil de Paris témoignent de l'enjeu que représentent à l'approche des municipales, ces « usines à fabriquer de bons citoyens ».

La convention imposée à seize associations d'éducation populaire est l'officialisation d'un contrôle politique qui s'exerçait déjà systématiquement par le biais des subventions. La majorité des municipalités préfère d'ailleurs ce moyen de pression qui lui permet de don-

ner l'illusion de la non-ingérence dans le fonctionnement des associations.

Fermeté à Paris

Pour la ville de Paris cela ne suffisait plus ; l'essentiel de la Convention porte en effet sur la création d'une commission de contrôle, aux pouvoirs illimités et dont la majorité appartient bien évidemment au pouvoir.

Cette commission peut si elle le juge utile fermer les locaux pour entraves au fonctionnement normal (sic...) de l'association. Elle peut faire retirer l'agrément du directeur de la M.J.C. si son comportement lui déplaît. Mais plus que le contenu de cette convention c'est sa mise en application qui déborde largement le cadre du libéralisme officiel, cher à Chaban.

Les associations qui sont locataires de la ville de Paris mais qui géraient depuis longtemps les équipements, sont contraintes à déposer leur candidature, en s'engageant à accepter la convention.

Par son attitude autoritaire la droite rassure son électorat en laissant entendre qu'elle neutralise l'opposition et en particulier le P.C. présumé dangereux dans ce secteur. La réalité est bien différente. Pratiquant une politique d'occupation du terrain en attendant des jours meilleurs, le P.C. n'est nullement gêné par l'abandon des grands principes ; il joue même très ouvertement le rôle de gestionnaire apolitique lorsque le contexte politique local lui est défavorable. Responsable en partie de la capitulation de la FFMJC devant Comiti, il continue à diffuser des consignes défaitistes qui contribuent à la démobilisation des militants engagés dans ce secteur.

Une réaction militante

D'ailleurs son influence à la Fédération régionale des M.J.C. explique le formalisme des protestations de cette dernière devant des mesures qui visent pourtant son démantèlement. Quant au syndicat C.G.T. du personnel, affaibli par l'attitude passive de certains de ses militants, il pourrait jouer un rôle dynamique dans le conflit sous la poussée de militants de plus en plus nombreux décidés à poursuivre le combat. Dans ce climat difficile la quasi totalité des M.J.C. de Paris ont capitulé : les unes ont déjà signé la convention, les autres attendent de la signer.

Seule devant cette situation, la M.J.C. Jehan-Rictus (Paris 18^e) ap-

plique une stratégie cohérente qui mérite notre soutien. Le Conseil de Paris vient d'ailleurs de décider sa fermeture à partir du 1^{er} janvier 1971.

En assemblée générale, elle refuse la convention, décide une large campagne d'information (une pétition recueillera 13.000 signatures) intente un procès à la ville de Paris. Elle parvient à mobiliser la population du quartier et quelques organisations politiques et syndicales.

La section du P.S.U. participe à la création d'un comité de soutien, elle participe à la diffusion des tracts, au collage des affiches, à l'organisation des soirées d'information. Un meeting est prévu à la fin de ce mois, pour tenter de poser le problème aux niveaux régional et national.

Notre soutien à ces luttes doit être clair, il ne s'agit pas pour nous de cautionner les thèses participationnistes et cogestionnaires des M.J.C. Nous devons inviter les travailleurs à contrôler eux-mêmes les réalités culturelles, dans la perspective du combat révolutionnaire. Notre capacité d'élaborer une stratégie dans ce domaine, longtemps mise en doute, commence à se manifester à travers l'action.

Nos militants engagés à divers titres dans les associations d'éducation populaire s'organisent. (Rencontre des professionnels les 24 et 25 janvier à Paris). La coordination culturelle nationale est en mesure de diffuser bon nombre d'informations et de soutenir les luttes. Les fédérations du parti s'organisent pour faire face aux assauts du pouvoir sur ce terrain. Celle de Paris en particulier coordonne de manière très efficace le travail des sections concernées, et intervient directement par la diffusion de matériel (affiches, tracts) dans le combat contre la convention et pour l'élaboration de notre stratégie.

Siège central du Parti

Le Parti recherche des camarades qualifiés pour des travaux de : Maçonnerie - Menuiserie - Plomberie - Sanitaires - Peinture - Revêtement de sol - Serrurerie.

Prendre contact avec F. Moreau, 531.49.44 ou G. Degorce, SUF. 19.20.

La révolution révélée par J. F. Revel

Jean Verger

Jean-François Revel (1) vient de découvrir l'Amérique révolutionnaire : celle des Blacks Panthers, du S.D.S., des Weathermen, des hippies, des yuppies, du mouvement révolutionnaire organisé en communautés, partis classiques, groupes ou sectes, mais aussi celle que recèlent les conditions d'exercice de la « démocratie américaine » traditionnelle.

Revel décrit avec beaucoup de talent la crise révolutionnaire qui traverse la société américaine, la force sociale extraordinaire que représente aujourd'hui aux Etats-Unis cette « contre-société de masse » qui conteste à la fois l'impérialisme américain, la domination de la machine économique, l'Etat répressif, et qui revendique immédiatement une société fondée sur la justice, l'égalité réelle, la démocratie, le bonheur de vivre, la réappropriation par l'homme de la nature.

Revel n'étant, par formation ou par goût, ni marxiste ni révolutionnaire au sens général du terme, mais un humaniste démocrate sentimental, a été visiblement bouleversé par « sa » découverte de l'Amérique : voilà une société où les libertés démocratiques sont les plus respectées du monde, où les moyens d'information, par leur diversité et leur puissance permettent une libre communication des informations et des idées, où le niveau technologique ne pose plus le vieux problème de la subsistance des hommes, où le problème de la révolution se poserait enfin en termes avant tout politique et

culturel... Caractéristiques qui, selon J.-F. Revel ne se trouvent aujourd'hui réunies qu'aux Etats-Unis, si bien que la révolution, celle qui affranchira réellement les hommes, ne pourra avoir lieu qu'aux Etats-Unis et ne pourra qu'ensuite atteindre les autres pays.

Octobre balayé

D'un revers de la main, Revel balaye le mot « socialiste » de toutes les révolutions qui ont pu éclater ici et là à travers le monde depuis octobre 1917. Les conditions idéales de réalisation de la démocratie n'étant pas atteintes au départ, toutes ces révolutions sont gangrenées à leur naissance. U.R.S.S., Chine, Yougoslavie, Europe de l'Est, Cuba, Vietnam, n'ont de socialisme que le nom, ce ne sont au mieux que des pays totalitaires dont les régimes s'essayaient à réaliser dans des conditions d'efficacité très précaires, les bases de la première révolution industrielle.

La critique de ce jugement de Revel sur les révolutions, n'est pas difficile : Revel s'érige en moraliste non en acteur de la lutte de classes.

Et c'est au nom de ce type de jugement moralisateur que tous les réformistes ont condamné le mouvement révolutionnaire : les Kerensky en Russie, les Scheidemann et les Noske en Allemagne, les Léon Blum en France... ce qui n'a pas empêché nos mêmes moralisateurs de se comporter dans certaines situations comme de véritables criminels.

Trotsky réinventé

Il n'en reste pas moins vrai qu'en reposant le problème du socialisme, ses buts (l'affranchissement réel des hommes, non seulement du besoin, mais de la répression sociale) et de sa stratégie (le socialisme, c'est-à-dire la liberté, ne peut s'épanouir que sur un plan universel, et suppose une base matérielle d'un haut niveau technologique) et en montrant que l'un des principaux problèmes de l'humanité est celui de la révolution américaine, J.-F. Revel touche à une très vieille question, aussi vieille que le marxisme lui-même. A l'époque de Marx, les U.S.A. de l'univers, c'était l'Angleterre ; et pour lui, comme pour tous les marxistes il était en effet inconcevable que le socialisme avec un grand S (et pas le socialisme d'Etat) puisse être réalisé s'il n'avait conquis d'abord les pays industriellement les plus avancés. Revel qui n'a sans doute pas lu sérieusement Trotsky redécouvre donc, sans le savoir, l'un des thèmes de la théorie de la révolution permanente. Thèmes qu'il aurait pu découvrir depuis longtemps dans « Europe et Amérique » s'il avait lu Trotsky.

Il est vrai que depuis une trentaine d'années (sauf sans doute dans le livre de Daniel Guérin « Où va l'impérialisme américain ») les marxistes européens ont oublié l'Amérique dans leurs analyses. On peut même dire d'une manière générale qu'ils tournaient plutôt leurs yeux et leurs espoirs sur le tiers-monde, comme porteur des espérances révolutionnaires de l'humanité.

Un optimisme abstrait

La théorie dite des « nations prolétaires » tout en exprimant une certaine réalité de la lutte anti-impérialiste, représentait une falsification grossière de la théorie marxiste de la lutte de classes, où le prolétariat des pays avancés, industrialisés était assimilé abusivement à sa propre bourgeoisie. On pourrait dire que, à sa façon,

Revel n'échappe pas à cette déviation, puisque la classe ouvrière américaine (à part les Noirs, les Porto-Ricains, etc.), ne constitue pas pour lui une force sociale révolutionnaire.

C'est bien ce qui l'empêche totalement d'expliquer par quels moyens stratégiques, dans quelle dynamique, pourra concrètement se réaliser la révolution aux Etats-Unis.

Comme par ailleurs le problème de l'Etat comme outil central de domination de la bourgeoisie n'est jamais posé, la question demeure à un niveau abstrait : si Revel avait en effet abordé le problème du pouvoir aux Etats-Unis il aurait eu sans doute une attitude moins sentimentalement optimiste en ce qui concerne la révolution américaine, moins sceptique et réformiste à l'égard de la situation en Europe et particulièrement en France. L'un de ses chapitres s'intitule en effet « Un cas de révolution impossible : la France ».

Un parfait mandarin

Il est difficile d'être révolutionnaire aux Etats-Unis et de ne pas l'être en France. Cela n'empêche pourtant pas Revel d'avoir la conscience tranquille : éventuellement sa carte de la convention des Institutions Républicaines, plus quelques livres jamais inintéressants lui composent un bagage qui reste malgré ce qu'il peut en penser, celui du parfait mandarin.

Ajoutons qu'un certain H. Marcuse, dont Revel a sans doute entendu parler, mettait dans son dernier livre « Vers la libération » de très grands espoirs dans ce que Mai 1968 et la classe ouvrière européenne pouvaient apporter au mouvement révolutionnaire américain : comme quoi nul n'est prophète en son pays, et particulièrement pas J.-F. Revel. □

(1) J.-F. Revel « Ni Marx, ni Jésus », Robert Laffont, édit.

● Chants

Si la vogue veut que l'on souffle dans des « Kenas », ou que l'on déplume « El condor pasa », des hommes transforment la pampa en maquis. Certains sont venus à Paris contre leur gré et, maintenant, crient leur détresse. Ils ne veulent pas la paix, mais la guerre : seuls ceux qui n'ont rien à perdre sont capables de faire sauter « les gringos ». « De tanto no tener nada, no tengo de donde ser » (1) (Habitué à ne rien voir, je n'ai même pas d'origine).

L'Amérique du Sud lutte depuis quatre cents ans, les Indiens d'Amazonie reculent tous les jours devant les safaris à l'homme et devant le pétrole. « El Indio que cae sabe cuanta tierra al fin le toca pues reconoce el sabor de otros Indios on la boca » (1) (L'Indien qui tombe sait

enfin à combien de terre il a droit car il reconnaît la saveur d'autres Indiens dans sa bouche).

Ce disque enregistré en plein air n'est pas en stéréo, mais il a la sincérité de quatre copains, dont trois ne parlent pas un mot de français ; autour d'une table, le maïs et la téquilla ont remplacé les techniciens et les chambres d'écho.

Outre les chants cités en 1, LOS ARGENTINOS interprètent « Hasta siempre » (Che Guevara), « Pal que se va », « Danzante del destino », « Tope ».

Disques Pueblo 1.001 (réalisation V. Soteras).

Prix 9,80 F.

Commandes à Tribune Socialiste, 54, bd Garibaldi - Paris (15^e).

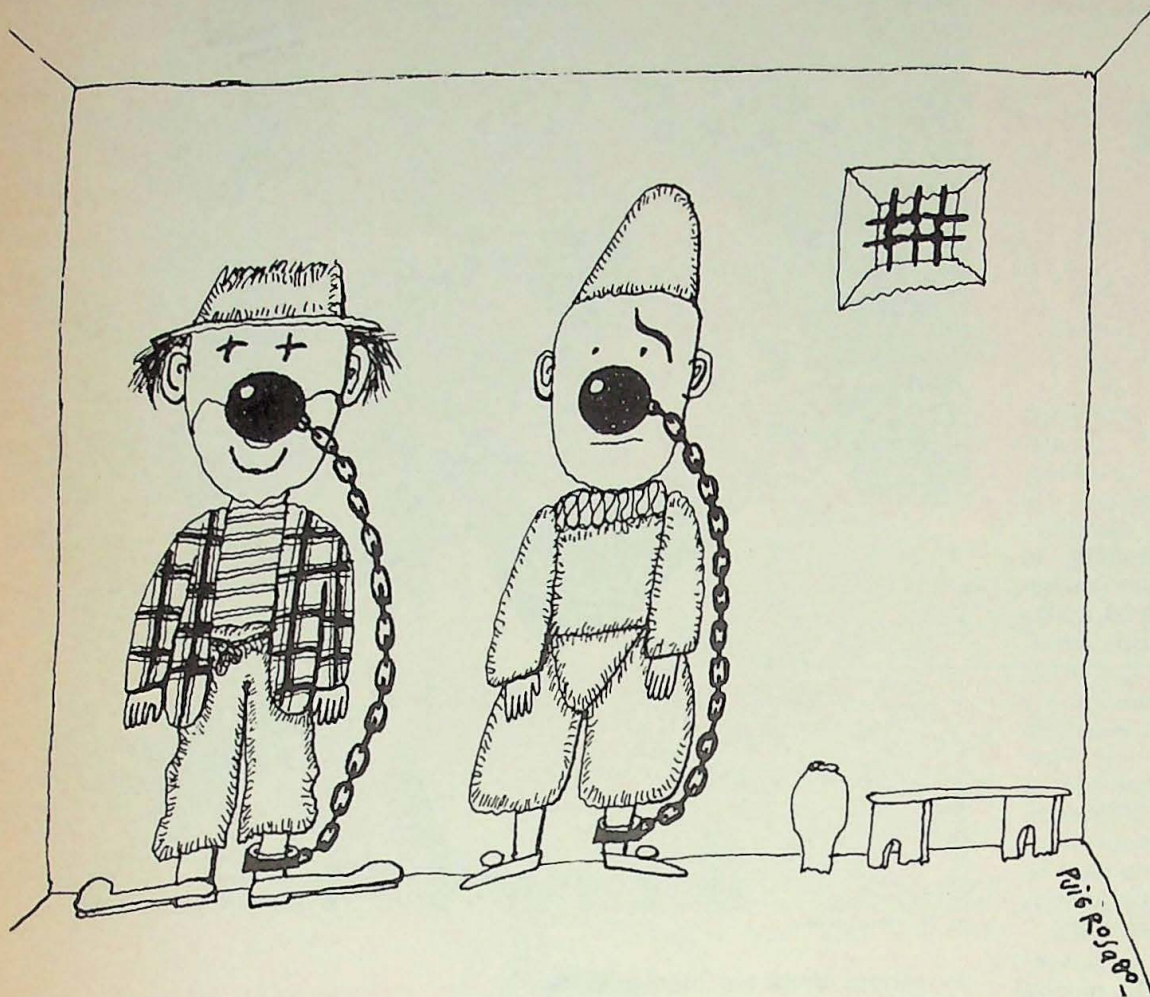
Éditions du P.S.U.

PACTE ATLANTIQUE
ET
IMPERIALISME

L'exemplaire : 1,50 F

Par 10 exemplaires minimum : 1,20 F l'exemplaire

EN VENTE à la librairie « Tribune Socialiste », 54, bd Garibaldi
PARIS 15^e - C.C.P. 58 26 65 Paris



Deux clowns en prison

Françoise Claire

Très véridique récit du clown Baptiste à propos d'une expérience culturelle vécue à la prison de Fresnes.

Un jour de septembre, ma femme Victoria et moi, nous nous présentons devant la porte de la prison pour exécuter notre numéro de clowns au quartier des filles mineures. Le contrôle aisément franchi avec nos accessoires (une fausse mitraillette... parfaitement imitée, une énorme scie... musicale), nous nous préparons dans la lingerie, revêtons nos habits de lumières... Nous sommes prêts. Une éducatrice fait « sortir » une quinzaine de très jeunes filles — la plus jeune a 14 ans —.

Ce spectacle nous donne plutôt envie de hurler que de nous mettre à jouer. Le cœur serré, nous commençons. Les gags à caractère politique portent, déclenchant de vigoureuses réactions. Notre numéro terminé, nous rangeons nos accessoires et nos costumes.

Une discussion s'engage alors entre les filles et nous. Nous les remercions de leurs réactions et leur expliquons que nous ne sommes pas venus par compassion (ou voyeurisme), mais pour prendre contact avec elles. Nous leur proposons de revenir chaque semaine pour les aider à monter un spectacle, ce qui est accepté. Au lieu de jouer Molière ou un autre auteur classique, nous leur conseillons d'écrire elles-mêmes leur spectacle.

« D'accord » dit une fille,

« mais pour le jouer devant qui ? » Question embarrassante... Une autre fille a une idée assez extraordinaire : jouer ce spectacle devant des magistrats, avocats, policiers et hauts-fonctionnaires de l'administration pénitentiaire. « Comme ça, pour une fois, on pourra au moins leur dire ce qu'on pense d'eux », déclara D., incarcérée pour un cambriolage commis dans le magasin d'un grand exploitateur fort célèbre. Une éducatrice avisée trouve la chose possible. Je cherche un titre anodin ou ambigu pour ce spectacle : « Rêves de jeunes filles », me vient à l'esprit.

Durant les quatre semaines de répétitions, l'imagination des filles se déchaîne. D'abord intimidées, les moins douées au départ — les plus démoniaques culturellement — sont les plus inventives, les plus percutantes ; telle A., fille renfermée qui s'épanouit brutalement dès la seconde séance et dispense alors des trésors d'imagination, de drôlerie, révélant un surprenant sens critique. E., écrit une chanson virulente à l'adresse des juges, sur l'air du « Déserteur » de Boris Vian.

Aux masques, elles préfèrent bien vite jouer à visages découverts et assumer pleinement leur propos. La représentation est fixée au 12 octobre, à 18 heures. Sont invités : le directeur de la prison, quelques magistrats, des éducatrices, un psychanalyste, M. Gérard Grass et d'autres membres de l'administration.

La représentation : A l'entrée de la salle une affiche : « Rêves de jeunes filles ».

Programme : « L'Olympia transféré », « Le petit parlement », « La mise en plis », « Hymne national », « Le tribunal de l'impossible », « Le bal des voyous ».

Sur une musique de cirque, le public entre ! On place les personnalités, bienveillantes, savourant probablement déjà l'aimable plaisir d'une inoffensive représentation de distribution des prix. Les filles, elles, sont nerveuses, impatientes. Je m'installe au premier rang, seul (Victoria est, hélas, malade). Ça commence. Une fille, M. C., chante en play-back et parodie Sylvie Vartan. On l'applaudit et c'est la première pièce : « La mise en plis » : Une fille se fait coiffer, maniérée, exigeante. La séance terminée, elle remercie la coiffeuse et s'apprête à sortir. « Il faut me payer », dit la coiffeuse. « Pourquoi ? » dit la cliente.

— « Comment, pourquoi ? Il faut me payer. C'est ainsi ».

— « Mais je ne paye jamais, c'est par principe. Du reste, je n'ai pas d'argent ».

— « Quoi ? J'appelle la police ! »

— « Comme vous voudrez. Je voudrais un verre de whisky ».

— « Quel toupet ! Elle ne paye pas et veut du whisky. J'appelle la police. Allo ! Flics ! ».

— (Une autre fille) : « Ici Flic, j'arrive ». (La fille policier entre et bouscule la coiffeuse par mégarde, puis s'excuse).

— La coiffeuse : « Madame ne veut pas payer ». Le policier qui s'intéresse à la délinquante : « Je vous embarque ». (A la coiffeuse) : « Donnez-nous un whisky ».

— La coiffeuse : « Mais qui va me payer ? ».

— La cliente : « Il faudrait vraiment payer ; donnez-moi de l'argent pour le faire ».

Comme la coiffeuse indignée proteste, la cliente lui prend sa caisse et sort avec le policier.

Le deuxième acte se passe au cinéma — étrange cinéma où le policier tient par la taille la délinquante —. Le prix des places est à la tête du client. L'ouvreuse vend du Viandox à la place des esquimaux. Le film lui-même est fantastiquement interprété par Y., qui bêtifie une super-production et qui, l'entracte venu, tournant sur elle-même, se rambobine ! La pièce se termine dans le chaos. Je discerne dans le public de haut rang une certaine inquiétude, tandis que les éducatrices s'amusent énormément (ce qui leur sera par la suite reproché par la Direction). Une fille annonce ensuite « L'Hymne national » et ce chœur innocent entonne puissamment ce qui suit : « Mort aux vaches ! Mort aux Condés... ».

Une partie du public les acclame (il lui sera reproché plus tard d'encourager de telles horreurs, et grossièretés). La séance continue avec une autre pièce : « Le tribunal de l'impossible » : Deux filles sont accusées parce qu'elles n'ont commis aucun délit. « En effet, nous vivons, dit la fille juge, dans une société dans laquelle il faut être délinquant. Moi-même je suis un escroc et M. l'avocat général un fameux proxénète ; donc vous êtes accusées d'être innocentes ! » Les accusées s'indignent. A la fin, elles in-

sultent le tribunal qui aussitôt... les acquitte, pour... insulte à Magistrat ! Ce qui jette un froid.

La dernière pièce « Le bal des voyous » est astucieuse : Dans un bal fréquenté par des délinquants, des jeunes filles de bonne famille se sont égarées. Chaque couple, tour à tour, s'approche du public :

— Lui : « Vous venez souvent ici ? ».

— Elle : « C'est la première fois, mon papa veut pas que je sorte ».

— Lui : « Qu'est-ce qui fait vot'papa ? ».

— Elle : « Il est directeur à Fresnes ».

— Lui : « C'est un pauvre con ».

— Elle : « Mais non, mon papa c'est quelqu'un de très bien ».

— Lui : « Ça m'étonnerait ! ».

— Elle : « Vous le connaissez ? ».

— Lui : « Des amis m'en ont causé ».

Un autre couple passe. Cette fois, le père est inspecteur de police et le délinquant demande la fille en mariage pour arranger ses affaires. La représentation s'achève dans une grande confusion qui me rappelle un peu le final de « Zéro de conduite » de Jean Vigo. Le directeur est contrarié et les petits verres prévus sont vite avalés. Les éducatrices se font sermonner pour avoir avalisé une telle entreprise si peu adaptée à la morale et à la culture bourgeoise. On me traite de pervers. L'analyste Grass prend vivement la défense de cette expérience : « Ces filles sont guéries », dit-il au directeur, tandis qu'on les reconduit dans leurs cellules.

Nous pouvons revenir, mais à condition de ne plus monter de spectacles ! Nous autres, clowns, nous aimons aussi que les autres nous fassent rire. BAPTISTE, « Clown magicien »

● A voir

Jacques Kraemer, directeur du Théâtre Populaire de Lorraine a présenté au Théâtre Romain Rolland de Villejuif (après l'avoir joué en Lorraine) **La nuit finit à Tours** qui évoque la façon dont le communisme français est sorti armé de la guerre de 14.

Le parti pris du spectacle est de n'utiliser que des textes de Paul Vaillant-Couturier. Aussi est-ce à partir de celui-ci, de sa jeunesse dans une famille de chanteurs d'opéra, au lycée Jeanson de Sully, puis à l'École Normale de la rue d'Ulm, que la période est évoquée. Des projections bien choisies montrent, en contrepoint, des reflets de la « Belle époque », des images de la guerre et des manifestations dans les rues. Parallèlement aux propos futiles des bourgeois d'alors, les mouvements de grève sont signalés, dénombrés. Le spectacle s'achemine ainsi vers le congrès de Tours.

Etant donné qu'il se limite à cette période où le communis-

me est saisi dans son élan et sa générosité native, **la Nuit finit à Tours** est un spectacle qui ne divise pas. On peut penser que dans la mesure où elle n'ajoute rien à ce que nous savons déjà, l'évocation de la guerre de 14 tient dans la représentation une place disproportionnée alors que le Congrès lui-même (et les différents mouvements du socialisme qui l'ont préparé) est un peu escamoté.

Mais Jacques Kraemer et René Lohan adaptateurs-acteurs (et bons acteurs) s'arrangent pour proposer une soirée sans temps creux et qui ne manquera pas d'intéresser ceux qui y assisteront quand — après les représentations de **Candide** qui vont commencer — le spectacle sera repris.

D. N.

N.B. — Je ne reviens pas sur les difficultés du Théâtre de Lorraine, que nous avons déjà évoquées dans un numéro précédent.

Arrachons à la mort les six de Yaoundé

Henri Beley

Après les six de Burgos, c'est à six patriotes camerounais d'attendre que le dictateur responsable de leur condamnation à mort ait la grande bonté de les grâcier. Parmi eux, deux personnalités de premier plan : un évêque, Mgr Albert Ndongmo (d'où les vigoureuses protestations de l'Eglise à travers le monde et l'intervention du Vatican, décidément fort occupé ces temps-ci...) et le dirigeant de l'Union des Populations Camerounaises (U.P.C. - mouvement d'oppositions politique et armée au régime) : Ernest Ouandié.

Que se passe-t-il donc au Cameroun ?

Selon un schéma classique, nous nous trouvons en présence de condamnations à mort consécutives à un procès entrepris au mépris total de la législation en vigueur, et cela dans un pays dictatorial, archipolicier, où de grandes firmes impérialistes réalisent des profits substantiels.

Un procès entaché d'illégalité

Accusés d'avoir voulu assassiner le président Ahidjo (le Franco camerounais), plusieurs dizaines d'opposants au régime ont été maintenus trois mois sous garde à vue, enchaînés dans leur cellule. Leurs aveux — sur lesquels ils sont revenus au cours du procès — ont été, selon l'usage, extorqués par la torture. Les avocats choisis par Mgr Ndongmo et E. Ouandié — M^e de Félice et M^e Diop — se sont vus refuser l'entrée au Cameroun, en violation totale des conventions judiciaires établies. Des pièces du dossier ont été escamotées. Des témoins à charge ne sont pas venus à la barre. Enfin, à l'exception de trois « observateurs » qui n'ont même pas eu accès au dossier et se sont malgré tout portés garants des « conditions régulières » de la procédure (« garantie » que le gouvernement camerounais n'a pas manqué d'exploiter), tous les observateurs internationaux prévus à cet effet se sont vus refuser l'autorisation d'assister au procès. Bien entendu le dossier du « complot » a été soustrait à leur examen.

Un régime dictatorial

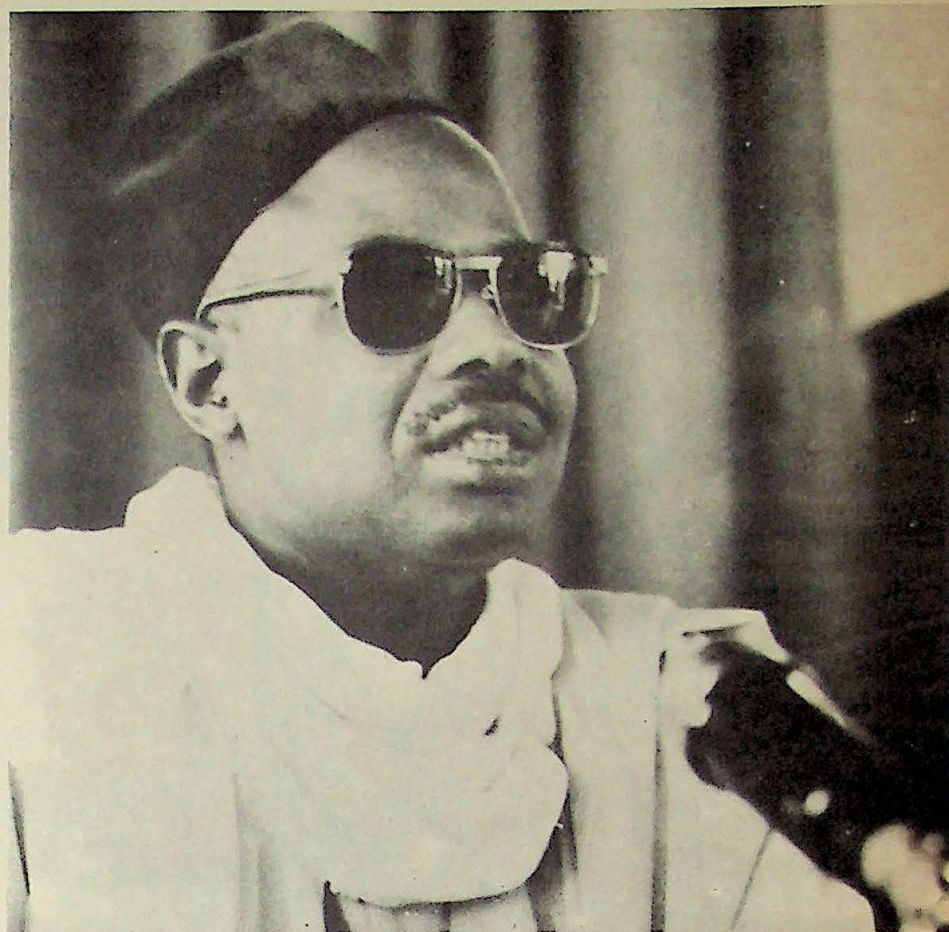
Le Cameroun est parvenu à l'« indépendance » en 1960. Dirigé dès le début par le président Ahidjo, il est soumis depuis ce moment là à un régime d'état de siège

permanent, avec centres d'internements où tout « suspect » est détenu selon le bon plaisir de Ahidjo pour une durée indéterminée. Un climat institutionnalisé de délation ; une police politique parallèle, le SEDOC, qui fait régner une loi occulte dans tout le pays : tel est le régime avec lequel le gouvernement français entretient des relations privilégiées (M. Pompidou s'y arrêtera au cours de son prochain voyage dans les pays de l'ex-Ccmmunauté et le 13 janvier, à Yaoundé, s'ouvrira la conférence parlementaire de l'Association C.E.É.-Etats africains et malgaches associés, à laquelle neuf parlementaires français doivent assister).

Contre cette dictature policière, l'U.P.C. — mouvement de masse qui lutta en son temps contre le colonialisme français — a entrepris la lutte armée sous la direction de son vice-président Ernest Ouandié (capturé le 18 août 1970). L'U.P.C. est surtout implantée dans les régions habitées par une ethnique : les Bamiléké (la plupart des accusés de Yaoundé sont des Bamiléké, et c'est parmi ces derniers que Mgr Ndongmo jouit de la plus grande audience). Contrairement à ce qu'il prétend, Ahidjo ne lutte pas pour l'unité des diverses ethnies de la nation camerounaise, mais — comme en d'autres lieux — joue la carte de tribalisme et de la division pour se maintenir au pouvoir, tout cela à la grande satisfaction de l'impérialisme français qui trouve au Cameroun un lieu béni pour ses investissements.

Le pillage du Cameroun par l'impérialisme français et international

Le Cameroun est pourvu d'abondantes ressources économiques : café, cacao, coton, caoutchouc, bois, bananes, huile, aluminium, énergie hydro-électrique, etc. Ce pays fait donc depuis longtemps l'objet des convoitises de l'impérialisme. « Si vous êtes industriel, vous aurez peut-être envie d'aller jusqu'à Edéa », lit-on dans les pages publicitaires du « Monde » (25/26-1-70). C'est en effet à Edéa que la grande firme impérialiste française Pêchiney produit une bonne partie de son aluminium (Cie camerounaise de l'aluminium Pêchiney-Ugine) : 50.000 tonnes par an. « En douze ans, le Cameroun a pris rang parmi les producteurs mondiaux d'aluminium et il occupe maintenant sa place parmi les transformateurs de ce métal », lit-



Le président Ahidjo

A.F.P.

on encore dans les mêmes pages publicitaires destinées à attirer vers le Cameroun des investisseurs qu'on rassure en faisant miroiter « l'aide financière française au cours des dix dernières années » : 42 milliards d'anciens francs accordés par le F.A.C. (Fonds d'aide et de coopération) et près de 20 milliards d'anciens francs de prêts consentis par la Caisse centrale de coopération économique, organisme public français.

Les firmes impérialistes françaises ne sont pas seules à profiter de cette entrée permanente de fonds soustraits aux contribuables français et dont les masses populaires camerounaises ne bénéficient évidemment pas (bien au contraire : la spoliation des richesses du Cameroun ne fait qu'accentuer leur misère). Confiantes dans la stabilité du régime policier d'Ahidjo, des super-firmes, telle Unilever, prennent leur part du festin. C'est dire que l'« indépendance » du Cameroun n'a fait que rationaliser le pillage du pays (nombre de firmes sont d'ailleurs installées là bien avant 1960 — telle la société « Energie électrique du Cameroun » (Enelcam), société d'économie mixte créée en 1948).

Le procès de Yaoundé nous concerne directement

La condamnation à mort de six patriotes camerounais n'est qu'un des aspects de l'oppression de l'impérialisme sur les peuples du monde. Le Cameroun étant un des champs d'action privilégiés de l'impérialisme français, la lutte du peuple camerounais pour sa libération rejoint directement notre propre lutte. Le peuple camerounais a derrière lui un long passé de résistance. Au XVI^e siècle déjà il était réputé pour la « mauvaise qualité » de ses esclaves, qui préféraient se jeter à la mer plutôt que de vivre dans la servitude. Situé entre le Nigeria, le Gabon (base militaire française d'intervention) et le Tchad (dont la capitale, Fort-Lamy, est à la frontière nord du Cameroun), le pays actuellement sous la botte d'Ahidjo est également d'une grande importance stratégique. Pour toutes ces raisons, les six de Yaoundé sont aussi proches de nous que les six de Burgos : au moins autant que ces derniers, ils réclament notre soutien privilégié. □

Communiqué du bureau d'aide à la révolution palestinienne

Les attaques actuelles de l'armée réactionnaire jordanienne contre la Révolution palestinienne rentrent dans un plan concerté de liquidation du peuple palestinien. Ce n'est pas un hasard si cette nouvelle tentative se manifeste après la tournée de Hussein dans les capitales

impérialistes d'une part et au moment où la mission Jarring reprend fonction d'autre part. Le bureau d'aide à la révolution palestinienne appelle tous les démocrates et tous les révolutionnaires en France à soutenir politiquement et matériellement la juste lutte du peuple palestinien. □